



Rapport annuel de

gestion

2002 - 2003

Rapport annuel de gestion 2002-2003





Rapport annuel de



Rapport annuel de gestion 2002-2003



MISSION

« La Sûreté du Québec concourt, sur l'ensemble du territoire québécois, au maintien de la paix et de l'ordre public, à la préservation de la vie, de la sécurité et des droits fondamentaux des personnes ainsi qu'à la protection de leurs biens.

La Sûreté du Québec soutient aussi la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec. »

VISION

Grâce à la mobilisation et à l'expertise de ses membres policiers et civils, la Sûreté du Québec, en tant qu'organisation moderne et dynamique, vise à répondre aux plus hautes exigences de qualité et de service dans tous ses champs d'activité. Afin de mieux protéger les citoyens, la Sûreté du Québec place, au cœur de son action concertée, le respect de la loi et des droits fondamentaux des personnes.

VALEURS

Partagées par l'ensemble du personnel policier et civil de la Sûreté du Québec, quatre valeurs fondamentales viennent guider chacune de nos actions et de nos interventions.

- Le **service** à la clientèle : Servir, aider, être utile et disponible.
- Le **professionnalisme** dans l'application rigoureuse des règles de l'art dans toutes nos interventions. Notre ouverture au changement, notre capacité d'adaptation, notre écoute attentive des besoins de nos clients et partenaires ainsi que la formation et le développement continu de notre personnel en sont les composantes-clés.
- Le **respect** de la dignité et des droits fondamentaux des personnes ainsi que des valeurs démocratiques et individuelles.
- L'**intégrité** dans les relations avec nos clients, partenaires, collègues et surtout lors des interventions auprès des citoyens.

CLIN D'ŒIL SUR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

Au 31 mars 2003 :

La Sûreté du Québec dessert, en exclusivité, 84 municipalités régionales de comté (MRC) et villes-MRC totalisant plus de 1 145 villes, municipalités et territoires et assure directement la protection de plus de 2 266 790 citoyens du Québec.

Elle compte sur une équipe professionnelle et dynamique de 5 069 policiers et de 1 934 employés civils répartis au Grand quartier général à Montréal et dans ses 119 points de service partout au Québec.

Son budget de dépenses de fonctionnement et d'investissements en 2002-2003 s'élevait à plus de 613 millions de dollars.

Québec, octobre 2003

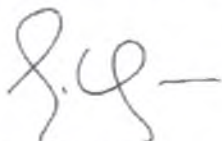
Monsieur Michel Bissonnet
Président de l'Assemblée nationale
Hôtel du Parlement
Gouvernement du Québec

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous présenter le Rapport annuel de gestion de la Sûreté du Québec pour l'exercice financier qui s'est terminé le 31 mars 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le ministre de la Sécurité publique,

A handwritten signature in dark ink, appearing to be 'J. Chagnon', with a horizontal line extending to the right.

Jacques Chagnon

Montréal, juillet 2003

Monsieur Jacques Chagnon
Ministre de la Sécurité publique
2525, boul. Laurier, 5^e étage
Sainte-Foy (Québec) G1V 2L2

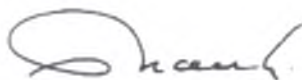
Monsieur le Ministre,

Conformément à la Loi sur l'administration publique, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel de gestion 2002-2003 de la Sûreté du Québec.

Ce rapport annuel de gestion présente les résultats obtenus à l'égard des orientations, des cibles, des axes d'intervention et des objectifs contenus dans le plan stratégique « Stratégie 2001-2004 » et dans la « Déclaration de services aux citoyens » de la Sûreté du Québec. Il présente également, par domaine d'intervention, les principaux résultats des services rendus à notre clientèle pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Le directeur général,



Normand Proulx

DÉCLARATION DES MEMBRES DE L'ÉTAT-MAJOR

Selon la *Loi sur l'administration publique*, les explications et les résultats contenus dans le présent rapport annuel de gestion relèvent de notre responsabilité.

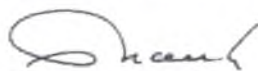
Durant toute l'année 2002-2003, la Sûreté du Québec a maintenu des systèmes d'information et des mesures de contrôle interne de manière à atteindre les objectifs fixés dans le plan stratégique « *Stratégie 2001-2004* », dans le « *Plan annuel de gestion des dépenses 2002-2003* » et à assurer la plausibilité de l'information contenue dans ce rapport annuel de gestion.

À notre connaissance et à la suite d'un mandat d'examen portant sur les données stratégiques non financières et du dépôt du rapport de validation préparé par la Direction de l'audit et de l'évaluation de la Sûreté du Québec, nous attestons que le Rapport annuel de gestion 2002-2003 :

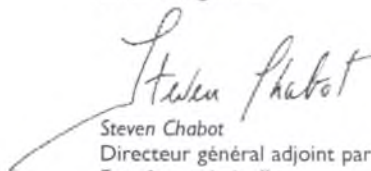
- décrit fidèlement la mission et présente les orientations et les objectifs du plan stratégique « *Stratégie 2001-2004* » de la Sûreté du Québec ainsi qu'un bilan des données et des résultats afférents;
- couvre l'ensemble des activités stratégiques et des domaines d'intervention de la Sûreté du Québec;
- présente les résultats des principaux engagements de la « *Déclaration de services aux citoyens* » de la Sûreté du Québec;
- présente des données et des résultats qui sont plausibles et cohérents.

Par ailleurs, la Sûreté du Québec est assujettie à la *Loi sur le Vérificateur général*. La portée des travaux du vérificateur général du Québec peut comporter, dans la mesure où il le juge à propos, la vérification financière, la vérification de la conformité des opérations aux lois, aux règlements, aux énoncés de politiques et aux directives et enfin, la vérification d'optimisation des ressources.

Les membres de l'état-major,



Normand Proulx
Directeur général



Steven Chabot
Directeur général adjoint par intérim,
Enquêtes criminelles



Paul Quirion
Directeur général adjoint,
Surveillance du territoire



Richard Deschesnes
Directeur général adjoint par intérim,
Administration



Régis Falardeau
Directeur général adjoint par intérim,
Développement et Affaires institutionnelles

Montréal, juillet 2003

**LE RAPPORT DE VALIDATION
DE LA DIRECTION DE L'AUDIT ET DE L'ÉVALUATION**

Monsieur le Directeur général,

Conformément au mandat que vous nous avez confié, nous avons procédé à l'examen des résultats et des renseignements contenus dans le *Rapport annuel de gestion 2002-2003 de la Sûreté du Québec* pour l'exercice se terminant le 31 mars 2003.

La responsabilité de l'exactitude, de l'intégralité et de la divulgation des données du Rapport incombe à la direction de la Sûreté du Québec. Notre responsabilité consiste à évaluer le caractère plausible des explications, des résultats et des renseignements fournis, ainsi que la cohérence de l'information, en nous basant sur les travaux réalisés au cours de notre examen.

Notre examen a été mené conformément aux normes professionnelles de l'Institut des vérificateurs internes. Nos travaux ont consisté essentiellement à obtenir des renseignements, à utiliser des procédés analytiques, à réviser des calculs, à obtenir des pièces justificatives et à susciter des discussions sur l'information fournie. Notre examen ne visait pas à vérifier les systèmes de compilation, à évaluer le contrôle interne ni à effectuer des sondages.

Au terme de notre examen, nous n'avons rien relevé qui nous porte à croire que l'information contenue dans le *Rapport annuel de gestion 2002-2003 de la Sûreté du Québec* n'est pas, à tous égards, importante, plausible et cohérente.

Le directeur de l'audit et de l'évaluation,



Benoît Poulin

Montréal, juin 2003

TABLE DES MATIÈRES (Parties 1 à 7)

Le message du directeur général	9	Partie 1
La Sûreté du Québec	12	Partie 2
2.1 La clientèle et les partenaires	12	
2.2 Les services offerts	12	
2.3 La structure organisationnelle	14	
La Déclaration de services aux citoyens et la qualité du service	18	Partie 3
3.1 Sondage d'opinion auprès des Québécois	18	
3.2 L'enquête « Satisfaction à l'égard des services de la Sûreté du Québec »	19	
3.3 Sondage réalisé auprès des élus municipaux et des policiers touchés par les intégrations municipales	21	
Les résultats liés aux orientations stratégiques	23	Partie 4
Orientation 1 Définir et consolider les responsabilités d'une police nationale	24	
Orientation 2 Développer nos compétences	32	
Orientation 3 Moderniser nos pratiques	37	
Les ressources utilisées	47	Partie 5
5.1 Les ressources humaines	47	
5.2 Les ressources matérielles	49	
5.3 Les ressources financières	49	
L'application des exigences législatives	53	Partie 6
6.1 Les programmes d'accès à l'égalité en emploi	53	
6.2 Le plan de rajeunissement dans la fonction publique	55	
6.3 L'accès aux documents et la protection des renseignements personnels	55	
6.4 La politique linguistique	57	
6.5 Les recommandations du vérificateur général du Québec	57	
Les activités de la Sûreté du Québec	58	Partie 7
7.1 Les interventions de gendarmerie	59	
7.2 Les interventions d'enquêtes	60	
7.3 Les interventions de mesures d'urgence	64	
7.4 Les interventions techniques spécialisées	64	
7.5 Les interventions de contrôle des armes à feu	65	
7.6 Les enquêtes internes	67	

TABLE DES MATIÈRES (Tableaux et annexes)

Tableau 1	Satisfaction des personnes sondées face aux valeurs véhiculées dans la DSC	21
Tableau 2	Effectifs en poste à la Sûreté du Québec	47
Tableau 3	Répartition du personnel policier et civil permanent par district	47
Tableau 4	Répartition du personnel policier et civil permanent par catégorie d'emploi	48
Tableau 5	Répartition du personnel (policier et civil combinés) par grande fonction	48
Tableau 6	Matériel roulant et autres véhicules	49
Tableau 7	Dépenses et investissements de la Sûreté du Québec	50
Tableau 8	Revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police	51
Tableau 9	Sommaire des dépenses et investissements de la Sûreté du Québec	52
Tableau 10	Représentation des femmes à la Sûreté du Québec par catégorie d'emploi	53
Tableau 11	Représentativité des groupes cibles du programme d'accès à l'égalité en emploi	54
Tableau 12	Nominations totales par groupe d'âge - Période du 1 ^{er} avril 2002 au 31 mars 2003	55
Tableau 13	Demandes d'accès à l'information	56
Tableau 14	Interventions de gendarmerie	59
Tableau 15	Interventions d'enquêtes pour des infractions au Code criminel	61
Tableau 16	Interventions d'enquêtes pour des infractions découlant d'autres lois	62
Tableau 17	Interventions de mesures d'urgence	64
Tableau 18	Interventions techniques spécialisées	65
Tableau 19	Permis d'armes à feu, d'explosifs et d'agent d'investigation ou de sécurité	66
Tableau 20	Responsabilité de la Sûreté du Québec en matière de traitement des plaintes envers un policier	67
Tableau 21	Nombre de plaintes déposées et nombre de policiers visés en 2002-2003	67
Tableau 22	Décisions rendues en réponse à des plaintes envers des policiers de la Sûreté du Québec	68
Annexe 1	Principales lois dont l'application relève en tout ou en partie de la Sûreté du Québec	69
Annexe 2	Services policiers offerts par la Sûreté du Québec selon les niveaux établis	70
Annexe 3	Liste des districts et postes de la Sûreté du Québec	73

Au nom de l'état-major et de l'ensemble du personnel, j'ai le privilège de vous présenter le *Rapport annuel de gestion 2002-2003 de la Sûreté du Québec*. En lien direct avec la *Loi sur l'administration publique*, qui met résolument l'accent sur la qualité des services aux citoyens et la gestion axée sur les résultats, ce rapport annuel de gestion présente le résultat des engagements que nous avons pris et des objectifs que nous nous sommes fixés dans le plan stratégique « *Stratégie 2001-2004* », dans la « *Déclaration de services aux citoyens* » et dans le « *Plan d'action 2002-2003* ». Il reflète également les résultats des principaux services rendus à notre clientèle pour la période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003.

La production de ce rapport fut précédée d'une analyse des meilleures pratiques utilisées dans les rapports annuels de gestion des autres ministères et organismes soumis à la *Loi sur l'administration publique*. Il s'agit donc d'une version améliorée, de facture assez différente de celle de l'an dernier.

Faits saillants 2002-2003

Sans contredit, l'année 2002-2003 a été marquée par l'intégration de 40 corps de police municipaux, ce qui porte à 49 le nombre d'intégrations réalisées depuis l'adoption de la *Loi concernant l'organisation des services policiers* en juin 2001. À l'occasion de ces intégrations, 1 182 policiers municipaux et 152 membres civils ont rejoint les rangs de la Sûreté du Québec. Beaucoup de ressources et d'efforts ont été déployés tout au long de l'année pour accueillir, intégrer et former ces nouveaux employés dans notre organisation.

Un autre changement majeur survenu lors de cette période fut la stabilisation des effectifs de la Sûreté du Québec, qui a elle-même entraîné des modifications structurelles importantes, et ce, afin de permettre une économie d'échelle et la diminution des dédoublements de mandats. Cette restructuration visait à ajuster nos effectifs aux missions de l'organisation, tout en respectant notre capacité budgétaire. Tant les modifications structurelles que la stabilisation des effectifs se sont faites dans le respect des personnes et des conventions collectives en vigueur. De même, tout a été mis en œuvre afin de minimiser les impacts de cette réforme sur les services rendus aux citoyens.

De plus, l'adoption de la *Loi sur la police* nous a amenés à entreprendre la réorganisation des services dans le but d'améliorer la coordination des interventions entre les différents niveaux de service. Cette réorganisation s'appuie sur un nouveau partage des responsabilités opérationnelles entre les unités locales (les postes), régionales (les districts) et nationales. En répartissant notamment l'expertise en enquêtes criminelles, l'organisation assure une uniformité en matière de service à la clientèle sur l'ensemble du territoire québécois ainsi qu'une meilleure efficacité et une meilleure coordination dans les partenariats.

La Sûreté du Québec poursuit ses efforts dans la prévention des actes terroristes ainsi que dans la formation de spécialistes susceptibles d'intervenir en de telles circonstances. C'est dans ce but que la Sûreté du Québec a créé son Service de lutte contre le terrorisme qui a pour mandat de recueillir et d'analyser les renseignements ayant une connotation

terroriste et d'enquêter sur tout événement suspect pouvant y être relié. Soulignons la création d'un plan québécois de lutte contre le terrorisme, développé en partenariat avec la Gendarmerie royale du Canada et le Service de police de la Ville de Montréal et avec la collaboration des services municipaux.

Tous ces changements d'envergure ont une incidence sur la nécessité de bien informer la population et de le faire en ayant davantage recours à des porte-parole locaux, plus près des citoyens des collectivités desservies. C'est dans cette optique de décentralisation que s'est amorcée la réorganisation des communications. Un plus grand nombre de porte-parole dans chacune des régions, une formation en communication à divers niveaux et un soutien accru aux gestionnaires des postes et des districts en sont les principales composantes. La réorganisation, qui se traduit aussi par la désignation d'officiers de liaison avec les grandes fonctions, vise également à une plus grande proactivité dans nos stratégies de communication.

Enjeux et perspectives d'avenir

En 2003-2004, la Sûreté du Québec concentrera ses efforts, entre autres, sur la conclusion de nouvelles ententes avec les 81 municipalités régionales de comté et les 3 territoires qu'elle dessert, puisque le processus d'intégration des corps de police municipaux abolis est pour ainsi dire terminé. Le renouvellement de toutes les ententes permettra également d'inclure les nouveaux pouvoirs dévolus aux comités de sécurité publique ainsi que les nouvelles modalités relatives au plan d'organisation des ressources policières.

Beaucoup de projets de partenariat sont en développement avec les organisations policières et plusieurs ministères et organismes. Grâce à la mise en commun de renseignements criminels et l'échange d'expertise et de pratiques gagnantes, ce partenariat permet de mieux coordonner les actions et d'accroître l'efficacité des différents intervenants dans la lutte contre la criminalité.

À titre d'exemple, des partenariats avec des corps de police ontariens ont été développés pour lutter contre des réseaux de vol de voitures interprovinciaux et 196 policiers ont été assermentés pour agir à titre d'agents de la paix en Ontario et assurer ainsi la sécurité en périphérie de la capitale canadienne où des manifestants étaient attendus lors du Sommet du G-8 à Ottawa.

Dans un monde où la population est de plus en plus exigeante envers la qualité de service qu'elle souhaite recevoir du gouvernement, la Sûreté du Québec souscrit entièrement aux orientations gouvernementales en cette matière. Afin de se dépasser constamment pour améliorer ses services et faire face à des problématiques de sécurité publique de plus en plus complexes (cybercriminalité et crime de mieux en mieux organisé, par exemple), la Sûreté du Québec se doit de moderniser sans relâche ses pratiques (tant administratives qu'opérationnelles) et les technologies qu'elle utilise. Ce développement est un enjeu majeur pour les prochaines années.

Depuis quelques années, la Sûreté du Québec travaille à implanter la notion de police de proximité, une philosophie qui a pour objectif de rapprocher les policiers et la population afin d'améliorer leur collaboration et leur communication. Ce modèle s'articule autour des principes suivants : service à la clientèle, partenariat, consultation de la clientèle, présence familière et approche stratégique de la résolution de problèmes. L'implantation de ce type de police constitue un changement majeur dans les pratiques policières. Après avoir introduit ce modèle à la gendarmerie, la Sûreté du Québec canaliserait une partie de ses énergies au cours des prochaines années pour l'adapter et l'implanter dans l'ensemble de l'organisation.

Les travaux de modernisation et de renouvellement de la Sûreté du Québec se poursuivront également dans les années à venir. Notre organisation continuera de souscrire à la *Loi sur l'administration publique* et aux recommandations du rapport Poitras sous l'égide du Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec.

Ce sont là quelques-uns des faits saillants de l'année 2002-2003 et les enjeux et défis auxquels la Sûreté du Québec fait face pour l'avenir.

Le rapport qui suit fait état plus en détail de l'excellent travail qu'accomplissent les quelque 7 000 policiers et employés civils qui se dévouent afin de rendre des services de qualité à la population avec professionnalisme, respect et intégrité. Leurs gestes quotidiens contribuent à assurer à chaque citoyen une meilleure qualité de vie en maintenant la paix et l'ordre public, en assurant la sécurité sur le réseau routier québécois et en apportant leur aide aux personnes en difficulté.

Le directeur général,

Normand Proulx

Selon la *Loi sur la police*, la mission de la Sûreté du Québec est de maintenir la paix et l'ordre public, de préserver la vie, la sécurité et les droits fondamentaux des personnes ainsi que de protéger leurs biens. Elle soutient également la communauté policière, coordonne des opérations policières d'envergure, contribue à l'intégrité des institutions étatiques et assure la sécurité des réseaux de transport qui relèvent du Québec.

2.1 La clientèle et les partenaires

La Sûreté du Québec offre ses différents services :

- à tous les citoyens du Québec, dans les villes, municipalités et territoires desservis;
- aux municipalités régionales de comté;
- aux organismes communautaires;
- aux corps de police municipaux et autochtones du Québec;
- à l'Assemblée nationale du gouvernement du Québec;
- à certains ministères et organismes du gouvernement du Québec;
- aux délégations et aux bureaux du Québec à l'étranger;
- aux différents tribunaux du Québec et, plus particulièrement, aux procureurs de la Couronne.

Les principaux partenaires de la Sûreté du Québec sont :

- les comités de sécurité publique (CSP);
- les corps et les organismes policiers;
- les ministères et les organismes ainsi que les maisons d'enseignement;
- diverses associations;
- les syndicats et les fédérations.

2.2 Les services offerts

Outre la *Loi sur la police* et la *Loi concernant l'organisation des services policiers*, la Sûreté du Québec administre un bon nombre de lois et les règlements qui s'y rattachent. L'annexe 1 présente la liste des principales lois dont l'application relevait en tout ou en partie de la Sûreté du Québec au 31 mars 2003. C'est le ministre de la Sécurité publique qui est responsable devant l'Assemblée nationale de l'application des lois et règlements administrés par la Sûreté du Québec.

Les services offerts par la Sûreté du Québec sont définis en grande partie par la *Loi concernant l'organisation des services policiers*. Une liste complète de ces services est incluse à l'annexe 2. Cette liste est divisée en quatre grands domaines d'intervention : la gendarmerie, les enquêtes criminelles, les services spécialisés et les mesures d'urgence. La partie 7 du présent rapport fait état des résultats obtenus en 2002-2003 dans chacun de ces domaines d'intervention.

Dans les faits, il est possible de regrouper les services offerts par la Sûreté du Québec de la façon suivante :

Services rendus au niveau des postes

Les postes de MRC de la Sûreté du Québec rendent des services locaux à la population de chaque MRC desservie. Les services rendus dans ces postes sont essentiellement les mêmes que ceux qui seraient rendus par un corps de police municipal.

Sur son territoire, qui comprend les routes et les municipalités desservies, chaque poste de MRC doit, entre autres, patrouiller 24 heures sur 24, répondre aux demandes d'aide des citoyens et faire appliquer les lois selon le niveau de responsabilité qui lui est dévolu.

Chaque poste doit aussi faire des activités de prévention du crime et de relations communautaires, en plus de collaborer avec les intervenants locaux pour identifier et résoudre les problématiques de sécurité publique locales.

Les services de gendarmerie sont en majorité rendus au niveau local.

Services rendus au niveau des districts

La Sûreté du Québec possède une structure composée de dix districts chargés de rendre des services spécifiques aux habitants de leur région. En plus de superviser, de coordonner et de supporter les postes dans leurs activités et dans leur gestion, les districts assument aussi certains autres services.

Par exemple, les bureaux régionaux d'enquêtes (BRE) mènent des enquêtes en matière de crime majeur, de crime organisé et de crime contre la propriété en rapport avec des événements qui surviennent sur leur territoire et qui relèvent de leur niveau de responsabilité. Ils recueillent et disposent aussi de renseignements opérationnels (relatifs à la criminalité et à la sécurité) ayant une incidence sur leur district.

Services rendus au niveau national

Certains des services rendus par la Sûreté du Québec sont centralisés à l'échelle nationale. En plus de coordonner les activités régionales, la structure centrale de la Sûreté du Québec rend des services spécifiques, notamment en matière de crimes portant atteintes à l'intégrité physique, matérielle ou économique.

Premièrement, elle se doit d'intervenir quand des problèmes d'envergure nationale se posent. C'est le cas, par exemple, pour les crimes touchant l'État québécois ou lorsqu'il faut veiller au maintien de l'ordre dans des situations d'urgence à l'échelle provinciale.

De plus, elle joue un rôle de coordination dans certaines interventions policières qui touchent plus d'un corps de police, telles que la lutte contre le crime organisé, à la fois à l'intérieur du Québec (coordination entre les différents corps policiers québécois) et à l'extérieur (coordination de l'intervention québécoise avec des corps de police étrangers).

Certains services, qui ne sont pas exclusivement rendus par la Sûreté du Québec, peuvent néanmoins être donnés à l'échelle nationale. C'est le cas, par exemple, des enquêtes portant sur les meurtres, sur le trafic d'armes ou sur des activités de cyber-surveillance.

Enfin, la Sûreté du Québec se doit de soutenir les corps de police québécois dans leurs activités, notamment en leur fournissant une expertise spécialisée lors d'enquêtes criminelles complexes. Elle peut fournir l'expertise de ses enquêteurs, mais aussi des services tels que la filature, la surveillance électronique ou la polygraphie. Elle gère aussi le Centre de renseignements policiers du Québec (que tous les policiers du Québec utilisent).

2.3 La structure organisationnelle

Le directeur général et les directeurs généraux adjoints de la Sûreté du Québec sont nommés par le gouvernement du Québec, cependant, seul le directeur général est nommé pour un mandat de cinq ans avec possibilité de renouvellement. La structure administrative de la Sûreté du Québec regroupe la Direction générale et quatre grandes fonctions.

Au cours de l'année 2002-2003, la Sûreté du Québec a connu une restructuration majeure. En effet, la structure de la Grande fonction des enquêtes criminelles et celle de la Grande fonction de la surveillance du territoire ont été révisées afin de répondre, entre autres, aux exigences de la *Loi concernant l'organisation des services policiers*. Par ailleurs, plusieurs directions relevant précédemment de la Direction générale ont été transférées dans les grandes fonctions du soutien opérationnel et des ressources humaines, qui elles-mêmes ont vu leur vocation et leur nom quelque peu modifiés. Ainsi, la Grande fonction du soutien opérationnel est devenue la Grande fonction du développement et des affaires institutionnelles, intégrant quelques directions qui relevaient du directeur général. La gestion des ressources financières et matérielles a été transférée à la Grande fonction de l'administration qui remplace maintenant la Grande fonction des ressources humaines.

La Direction générale

Outre le cabinet du directeur général, la Direction générale regroupe la Direction des communications et la Direction des affaires internes. Ces directions sont principalement responsables des communications internes et externes de la Sûreté du Québec, ainsi que de l'application ou du suivi des règles disciplinaires, criminelles et déontologiques touchant les policiers.

La Grande fonction de la surveillance du territoire

La Grande fonction de la surveillance du territoire est composée de la Direction du soutien à la gendarmerie et de la Direction des mesures d'urgence, et elle dispose d'une infrastructure capable de répondre, grâce à ses dix districts, aux besoins de la population de toutes les régions du Québec. Chacun de ces districts est composé d'un quartier général dont la structure administrative et opérationnelle peut répondre à l'ensemble des demandes de services. S'ajoutent à cela 119 points de service (postes principaux, auxiliaires et autoroutiers).

En plus de ses activités de gendarmerie, elle élabore et maintient des services spécialisés en matière de prévention de la criminalité, de relations interculturelles et autochtones, de relations avec les municipalités, de sécurité routière et de mesures d'urgence.

La liste des districts et des postes de la Sûreté du Québec se trouve à l'annexe 3. Au 31 mars 2003, la Sûreté du Québec desservait 1 145 villes, municipalités et territoires.

La Grande fonction de l'administration

La Grande fonction de l'administration comprend quatre directions, soit la Direction de l'emploi et du placement, la Direction des relations professionnelles, la Direction des ressources financières et la Direction des ressources matérielles. Elle est responsable des activités liées aux ressources humaines, soit la conception, l'élaboration et la mise en application des politiques, pratiques et mesures administratives relatives à la gestion du personnel et aux relations professionnelles.

Elle s'occupe de l'acquisition et de la gestion des ressources matérielles, incluant les immeubles, les télécommunications et le parc de véhicules. La Grande fonction de l'administration est responsable des activités reliées au déroulement du cycle budgétaire, de la comptabilité gouvernementale et de la programmation des dépenses de l'ensemble de la Sûreté du Québec.

La Grande fonction des enquêtes criminelles

La Grande fonction des enquêtes criminelles est composée de la Direction des services d'enquêtes criminelles, de la Direction du renseignement criminel, de la Direction des services de soutien aux enquêtes et de la Direction conseil et développement en enquêtes criminelles. Elle recueille des renseignements criminels et procède à des analyses stratégiques et tactiques afin d'accroître son efficacité en matière de prévention des crimes et d'identification des priorités d'action. Elle coordonne les services d'enquêtes criminelles reliés à la lutte contre la criminalité, dont les crimes contre la personne, les crimes contre la propriété, les crimes économiques, le crime organisé et le terrorisme. Ces services ont la responsabilité d'enquêter sur les crimes graves et les crimes en série ou en réseau sur l'ensemble du territoire québécois.

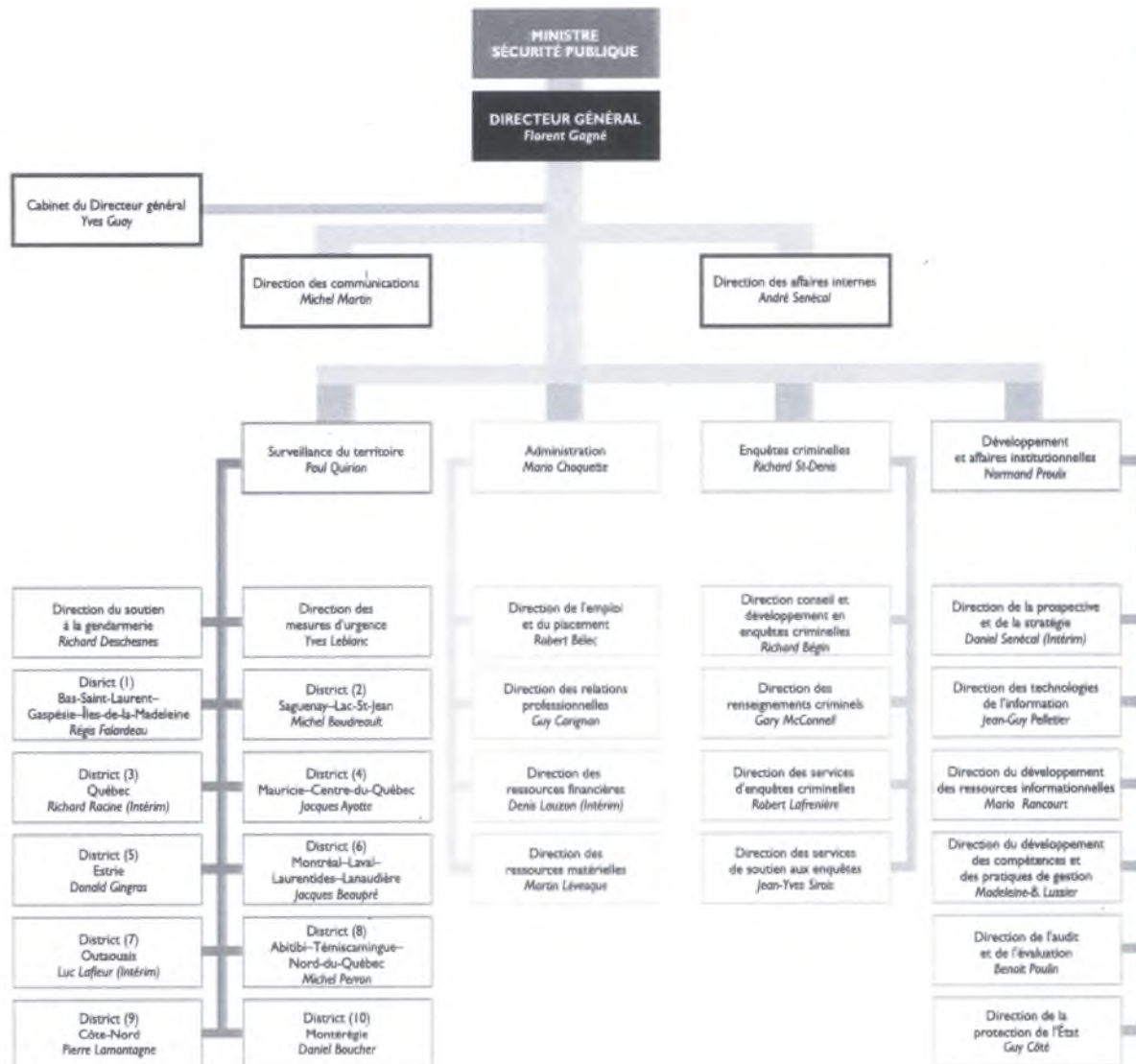
Elle offre également des services conseils et des services de soutien spécialisés aux autres unités de la Sûreté du Québec ainsi qu'aux corps de police municipaux qui en font la demande. Ces services concernent, entre autres, la surveillance physique et électronique, le soutien technologique, l'identité judiciaire, l'analyse du comportement et les groupes d'intervention (GI).

La Grande fonction du développement et des affaires institutionnelles

La Grande fonction du développement et des affaires institutionnelles est composée de la Direction de la prospective et de la stratégie, de la Direction des technologies de l'information, de la Direction du développement des ressources informationnelles, de la Direction du développement des compétences et des pratiques de gestion, de la Direction de l'audit et de l'évaluation et de la Direction de la protection de l'État.

Elle fournit à la Sûreté du Québec l'expertise professionnelle et technique qui lui permet d'assurer la gestion stratégique, d'améliorer ses actions policières, de développer ses ressources humaines et informationnelles et de veiller à la protection de l'État, notamment en étant responsable de la sécurité du premier ministre, du chef de l'opposition, de l'Assemblée nationale et de dignitaires désignés.

**L'organigramme supérieur
au 31 mars 2003**



LA DÉCLARATION DE SERVICES AUX CITOYENS ET LA QUALITÉ DU SERVICE

En mai 2001, la Sûreté du Québec rendait publique sa première « *Déclaration de services aux citoyens* », conformément à la *Loi sur l'administration publique* qui vise notamment à améliorer la qualité des services gouvernementaux.

La déclaration de services de la Sûreté du Québec est fondée principalement sur la mission, la vision et les valeurs de la Sûreté du Québec et présente les objectifs de qualité de services de l'organisme. Elle donne d'abord et avant tout de l'information aux citoyens sur les principaux services et sur la façon d'y recourir.

Elle engage l'ensemble du personnel de la Sûreté du Québec à améliorer continuellement sa prestation de services aux citoyens. Elle sert également à orienter les actions qui ont pour but d'améliorer ces services et sera utilisée comme guide lors de la conception d'un plan d'amélioration de services prévu pour répondre aux attentes gouvernementales.

Les quatre objectifs de qualité présentés dans la déclaration de services de la Sûreté du Québec sont de servir avec :

- rapidité et exactitude
- professionnalisme
- respect
- intégrité

En 2002-2003, au moment de l'intégration des 40 corps de police municipaux, la Sûreté du Québec s'est assurée que chaque domicile touché reçoive un exemplaire de sa déclaration de services. À cette occasion, plus de 400 000 exemplaires de cette déclaration ont donc été distribués.

Au cours de la même année, la Sûreté du Québec a fait faire ou a réalisé elle-même trois sondages afin de vérifier la perception de la qualité des services offerts à la population.

3.1 Sondage d'opinion auprès des Québécois

La Sûreté du Québec a participé au sondage « Crop-Express » de décembre 2002 afin de mesurer le degré de satisfaction de la population québécoise à son égard à l'échelle provinciale. Les résultats de ce sondage révèlent que 80 % des personnes interrogées se sont déclarées très satisfaites ou satisfaites du travail de la Sûreté du Québec et que 74 % de celles qui ont été directement en contact avec un membre du personnel de la Sûreté du Québec se sont déclarées très satisfaites ou satisfaites.

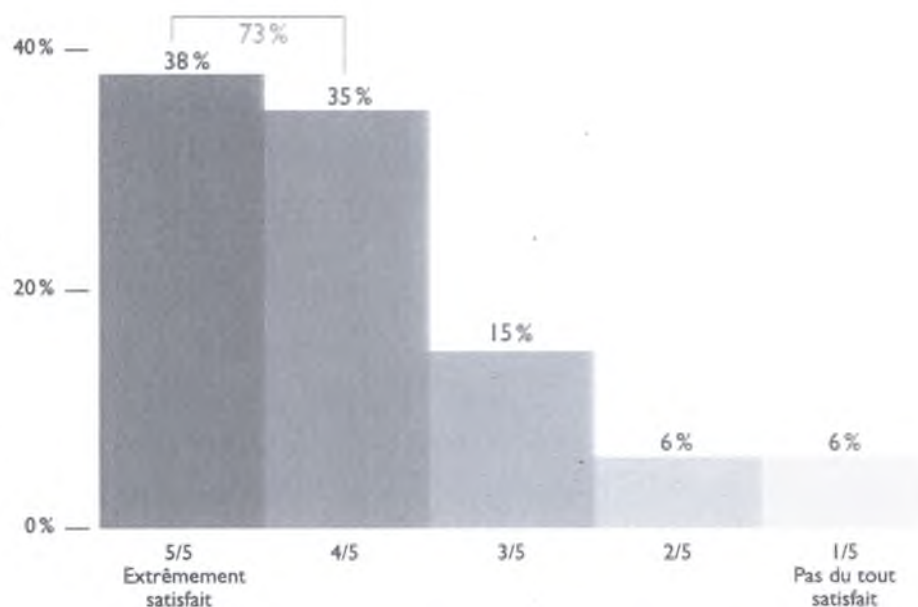
3.2 L'enquête « Satisfaction à l'égard des services de la Sûreté du Québec »

La firme CROP a été mandatée par la Sûreté du Québec pour évaluer la satisfaction des citoyens à l'égard de ses services et, plus particulièrement, à l'égard des engagements pris dans sa « Déclaration de services aux citoyens ». La collecte des données a été faite par sondage téléphonique, du 6 au 27 mars, à partir du centre d'appels de la firme à Montréal.

Perception générale de la qualité des services

Au terme de cette enquête, il ressort que les personnes ayant été en contact avec la Sûreté du Québec, toutes catégories confondues, ont une perception très favorable des services reçus.

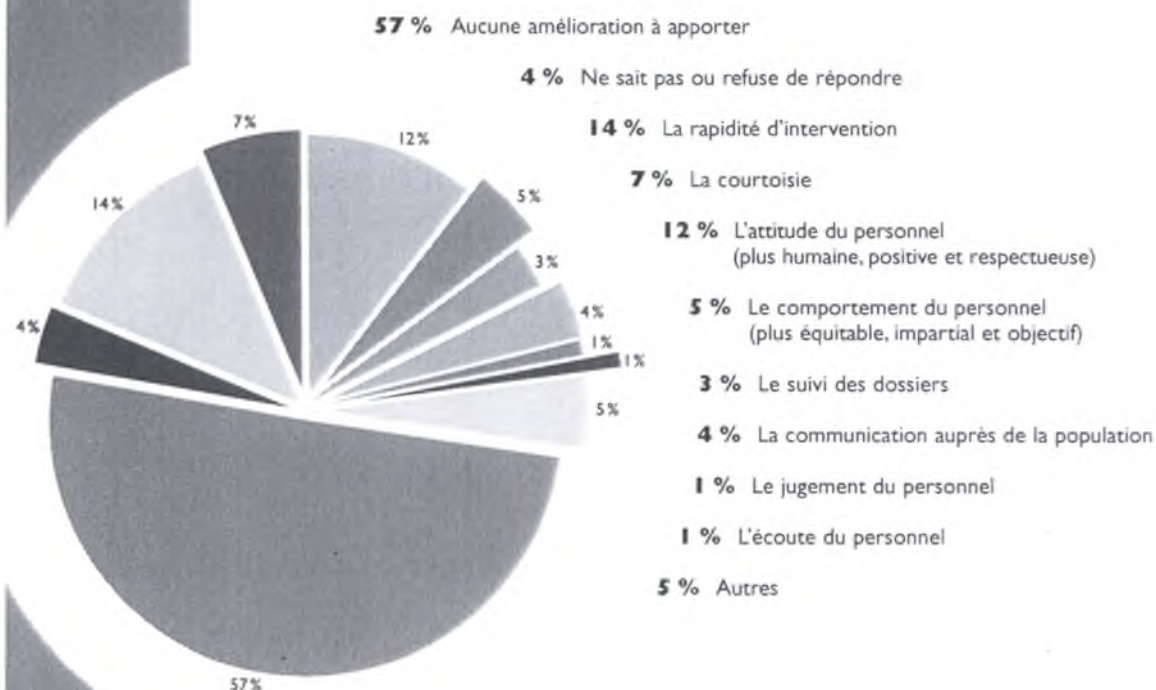
- Plus de la moitié des personnes ayant personnellement téléphoné à la Sûreté du Québec se disent « extrêmement satisfaites » de la qualité du service téléphonique.
- Près des trois quarts (73 %) des personnes sondées sont satisfaites de la qualité du service des policiers de la Sûreté du Québec. Cette proportion augmente lorsqu'il s'agit de personnes n'ayant pas commis d'infraction (80 %).



Parmi les répondants qui ont été en contact avec un policier de la SQ (n=478)

Pistes d'amélioration

Plus de la moitié (57 %) des personnes sondées considèrent qu'il n'y a aucune amélioration à apporter à la qualité du service offert par le personnel de la Sûreté du Québec. Les principales améliorations suggérées concernent la rapidité d'intervention (mentionnée par 14 % des répondants) et l'attitude du personnel (mentionnée par 12 % des répondants).



Il est à noter que les pourcentages concernant les pistes d'amélioration dépassent 43 %, car il était possible qu'une personne indique plus d'une piste d'amélioration.

Perception par rapport à la Déclaration de services aux citoyens

Les trois quarts des personnes sondées (75 %) ne savent pas que la Sûreté du Québec s'est donné une déclaration de services aux citoyens. Parmi les personnes qui connaissaient son existence, 80 % ne l'avaient jamais consultée.

La satisfaction des personnes sondées par rapport aux aspects du service mis de l'avant dans la « Déclaration de services aux citoyens » est très élevée, comme le démontrent les résultats suivants :

Tableau 1 Satisfaction des personnes sondées face aux valeurs véhiculées dans la DSC

Valeur véhiculée	% de personnes sondées selon la satisfaction face à cette valeur					Taux de satisfaction face à cette valeur ¹
	(5/5) Extrêmement satisfait	(4/5)	(3/5)	(2/5)	(1/5) Pas du tout satisfait	
Respect	49 %	30 %	12 %	4 %	5 %	79 %
Professionalisme	47 %	29 %	14 %	5 %	5 %	76 %
Intégrité	47 %	28 %	15 %	5 %	5 %	75 %
Service	45 %	30 %	13 %	5 %	7 %	75 %

3.3 Sondage réalisé auprès des élus municipaux et des policiers touchés par les intégrations municipales

Depuis juin 2000, la Sûreté du Québec a intégré plusieurs policiers qui étaient membres de corps de police municipaux abolis. Le phénomène s'est accentué depuis l'adoption, en juin 2001, de la *Loi concernant l'organisation des services policiers*. Deux sondages ont été menés, l'un auprès des élus des municipalités dont le corps de police municipal (CPM) a été intégré à la Sûreté du Québec avant juillet 2002 (390 élus, maires et conseillers), et l'autre auprès de ceux des municipalités de MRC qui étaient déjà desservies par la Sûreté du Québec et qui ont été touchées par une intégration (396 élus).

¹ Le taux de satisfaction est obtenu en additionnant les % de répondants ayant donné une satisfaction de 5/5 à ceux ayant donné une satisfaction de 4/5.

Satisfaction des élus par rapport à l'intégration de leur corps de police municipal à la Sûreté du Québec

Les élus municipaux sont généralement satisfaits du processus d'intégration, notamment des informations fournies lors des discussions et des mesures prises afin d'assurer une transition harmonieuse de la desserte policière. En effet, la grande majorité des élus des municipalités dont le corps de police municipal (CPM) a été aboli et qui ont participé aux discussions (77 %) ont constaté que les informations fournies ont facilité leur décision d'abolir leur CPM; 88 % sont satisfaits de la transition entre leur CPM aboli et la desserte de la Sûreté du Québec.

Satisfaction des élus par rapport au service offert par la Sûreté du Québec

Quant au service fourni par la Sûreté du Québec, le niveau de satisfaction des élus dont le CPM a été aboli s'élève à 57 % alors qu'il est de 85 % pour les élus qui faisaient déjà affaire avec la Sûreté du Québec. Il faut noter cependant que la période transitoire nécessaire impliquait une formation des policiers et une phase d'acclimatation qui ont pu avoir une incidence sur la visibilité des effectifs. Quoiqu'il en soit, la Sûreté du Québec entend continuer à prendre les mesures nécessaires pour améliorer la qualité des services offerts aux municipalités et, du même coup, augmenter le niveau de satisfaction des élus.

Satisfaction des policiers par rapport aux intégrations des corps de police municipaux à la Sûreté du Québec

En ce qui a trait aux policiers intégrés, plusieurs mois après l'intégration, 74 % des répondants affirment être plutôt ou tout à fait d'accord avec l'intégration et sont satisfaits de la situation, notamment au niveau de l'information reçue, de l'organisation du travail, du sentiment de sécurité ressenti et des relations interpersonnelles entre collègues.

Changements depuis la dernière édition

Tout comme celui de l'an passé, ce rapport annuel de gestion rend compte des résultats obtenus par la Sûreté du Québec relativement aux objectifs énoncés dans son plan stratégique « *Stratégie 2001-2004* ». Cependant, afin d'améliorer le rapport, il a été décidé de remplacer la notion de cibles par celle d'actions prises et de résultats annuels visés. Chacune des actions est accompagnée des résultats obtenus en 2002-2003. Cette information supplémentaire devrait mettre les résultats en contexte et en faciliter la compréhension.

Le plan stratégique « *Stratégie 2001-2004* »

Directement liés aux enjeux et aux défis qui touchent la Sûreté du Québec, les trois grandes orientations et les neuf axes d'intervention mis de l'avant dans le plan stratégique « *Stratégie 2001-2004* » sont les suivants :

Première orientation : Définir et consolider les responsabilités d'une police nationale. **1**

Axes d'intervention :

- Des services généraux offerts à proximité des citoyens.
- Des services spécialisés dispensés en complémentarité et en soutien aux services généraux.
- Des services nationaux pour soutenir l'organisation policière et l'État au Québec.

Deuxième orientation : Développer nos compétences. **2**

Axes d'intervention :

- Le développement et le respect des personnes.
- La disponibilité et la mobilité des ressources humaines.

Troisième orientation : Moderniser nos pratiques. **3**

Axes d'intervention :

- La planification et l'organisation optimales du travail.
- La responsabilisation dans la direction et le suivi des activités.
- Le renforcement de nos activités de communication internes et externes.
- La modernisation des technologies de l'information.

Pour assurer la réalisation des engagements pris dans « *Stratégie 2001-2004* », la Sûreté du Québec a adopté, au printemps 2002, son « *Plan d'action 2002-2003* » qui précise les objectifs prioritaires et les actions à réaliser au cours de cette période et détermine la ou les direction(s) responsable(s).

Dans l'ensemble, bon nombre des objectifs prévus dans « *Stratégie 2001-2004* » et des actions inscrites dans le « *Plan d'action annuel 2002-2003* » ont été poursuivis ou mis en œuvre et plusieurs des résultats escomptés ont été obtenus. Certains objectifs seront actualisés afin d'être atteints au cours de l'exercice 2003-2004 (dernière année du plan stratégique).



ORIENTATION I

DÉFINIR ET CONSOLIDER LES RESPONSABILITÉS D'UNE POLICE NATIONALE

AXE 1.1 SERVICES GÉNÉRAUX OFFERTS À PROXIMITÉ DES CITOYENS

Objectif 1.1.1 :		
<i>Procéder à un redéploiement cohérent et efficace de la desserte policière des MRC et des municipalités en harmonie avec la redéfinition de la carte policière.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Coordonner et mettre en œuvre la Loi concernant l'organisation des services policiers en renouvelant les ententes de service existantes venant à échéance et celles comportant une intégration de corps policier municipal.	Intégration de 30 corps de police municipaux.	Résultat atteint : Intégration et prise en charge de 40 corps policiers.
	Renouvellement de 20 ententes de service.	Résultat partiellement atteint : Renouvellement d'une entente de service.

Commentaires

À noter qu'en raison des modifications législatives, notamment en ce qui a trait à la durée de l'entente de service, qui est passée de cinq à dix ans, et de l'obligation pour les comités de sécurité publique d'approuver les plans d'organisation policière, il a été convenu, avec le ministère de la Sécurité publique et les autorités municipales, de procéder à la signature de nouvelles ententes au lieu d'amender les ententes existantes.

La conclusion de nouvelles ententes est liée à des revendications du monde municipal, notamment au sujet du partage de la responsabilité de la gestion des constats d'infraction avec les cours municipales. Ces revendications ont retardé la signature du renouvellement des ententes, ce qui explique qu'une seule entente ait été renouvelée au 31 mars 2003.

Objectif 1.1.2 :		
<i>Étendre le modèle de police de proximité.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Optimiser l'application des fondements du modèle de police de proximité et sa généralisation à l'ensemble de l'organisation.	Lancement d'un programme national mobilisateur appliqué à l'ensemble de l'organisation.	Résultat atteint : Projet déposé et constitution d'un comité directeur.

Commentaires

À la suite de l'intégration des corps de police municipaux, un diagnostic corporatif en matière de police de proximité s'avérait nécessaire afin de dresser un état de la situation, mais aussi comme étape préliminaire au déploiement du projet organisationnel. Ce diagnostic sur la police de proximité, établi en fonction de critères de qualité reconnus dans la norme ISO 9001/2000, dépeint les forces et les améliorations à apporter afin de consolider les actions dans l'ensemble de la Sûreté du Québec.

Devant ces changements, un besoin de soutien stratégique et organisationnel a été identifié, conduisant l'état-major à mettre en œuvre un **projet de repositionnement et d'amélioration de la police de proximité**. La nouvelle tangente corporative cible dorénavant tous les membres de la Sûreté du Québec tant civils que policiers, et vise à joindre l'ensemble des unités, services et directions en leur permettant d'adapter et d'appliquer les cinq fondements de l'approche de la police de proximité à leur propre mandat. À cet effet, un comité directeur a été constitué. Sa responsabilité est de mettre sur pied ce programme au cours de l'année 2003-2004.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Adapter les fonctionnalités des Centres de télécommunication (CDT) en vue d'optimiser la réponse aux demandes de service.	Production d'un cahier des charges (pour un appel d'offres) comportant les modifications à réaliser.	Résultat atteint : Production d'un cahier des charges.

Commentaires

Le cahier des charges comporte 23 modifications à apporter aux fonctionnalités des Centres de télécommunication.

Cette action a été étendue au cours de l'année par la création d'une **Division de la coordination des centres d'appel**. Le rôle de cette unité est de soutenir les opérations des centres de télécommunication (CDT) dans l'ensemble des districts en identifiant les besoins en formation du personnel des CDT, en définissant les orientations technologiques en fonction des besoins et en développant des outils de travail pour que les CDT soient en mesure d'offrir les meilleurs services possibles à la population ainsi qu'aux policiers qui lui portent assistance.

Objectif 1.1.3 :	<i>En matière de sécurité routière, intervenir en cohérence avec l'identification des causes de collisions.</i>	
-------------------------	---	--

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Identifier et intervenir en fonction des facteurs contributifs et aggravants des collisions.	Réalisation d'interventions sur des sites accidentogènes identifiés en fonction des causes de collisions.	Résultat atteint : 197 sites accidentogènes identifiés. Plus de 10 000 opérations policières effectuées sur ces sites.

Commentaires

Un protocole d'entente entre le ministère des Transports et la Sûreté du Québec, concernant l'installation et l'expérimentation de l'application « Diagnostic en sécurité routière », a été signé afin de constituer un projet pilote dans le district de l'Outaouais. La Sûreté du Québec tente maintenant d'élargir cette application à l'ensemble de l'organisation.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Intervenir en partenariat dans le domaine du transport lourd.	Renforcement des liens et des activités avec les partenaires en matière de transport lourd.	Résultat atteint : Réalisation de près de 150 opérations conjointes avec les partenaires.

Commentaires

Dans le domaine du transport lourd, un protocole d'entente plus spécifique, pour créer un partenariat avec Contrôle routier Québec, a été déposé au Comité COPS (Concertation des organismes policiers en sécurité routière) le 29 octobre 2002. Le dépôt d'une version finale de ce protocole a eu lieu au mois de mai 2003. Par ailleurs, la Sûreté du Québec a signé un protocole d'entente avec Contrôle routier Québec sur le partage des tâches. Cependant, l'efficacité de celui-ci n'a pu être évaluée, étant donné qu'aucune collision correspondant aux critères établis n'est survenue entre le 1^{er} avril 2002 et le 31 mars 2003.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Optimiser notre partenariat, notre présence et nos interventions à l'égard du volet des véhicules récréotouristiques.	Renforcement des activités de partenariat et de la présence policière en matière de sécurité dans les réseaux récréotouristiques.	Résultat atteint : Participation active tout au long de l'année aux travaux du Groupe de travail sur la sécurité des véhicules hors route. Augmentation du nombre d'opérateurs de véhicules tout-terrain de 108 à 209 et du nombre de patrouilleurs de sentiers de motoneige de 128 à 228. Formation de 220 patrouilleurs nautiques.

Commentaires

Le Groupe de travail sur la sécurité des véhicules hors route est coprésidé par le ministère des Transports du Québec et le ministère de la Sécurité publique.
La Sûreté du Québec a concentré ses efforts pour augmenter le nombre de ses véhicules et pour former de nouveaux patrouilleurs récréotouristiques.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Assurer une surveillance soutenue des chantiers de construction.	Planification et augmentation de la présence policière sur les sites de construction identifiés par le ministère des Transports du Québec.	Résultat atteint : Sélection de 120 chantiers. 13 489 heures de travail consacrées à surveiller ces sites.

Commentaires

Une entente entre la Sûreté du Québec et le ministère des Transports du Québec concernant la surveillance de chantiers de construction routiers ciblés a eu pour résultats la signification de 17 315 constats d'infraction dont 347 à des conducteurs de véhicule lourd (pour avoir dépassé la limite de vitesse permise) et l'interception de 29 individus ayant des capacités de conduite affaiblies.

AXE 1.2 LES SERVICES SPÉCIALISÉS, DISPENSÉS EN COMPLÉMENTARITÉ ET EN SOUTIEN AUX SERVICES GÉNÉRAUX

Objectif 1.2.1 : <i>Axer davantage les interventions sur des problématiques plutôt que sur des événements particuliers.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Consolider nos actions en rapport avec la Loi sur les explosifs.	Hausse de 10 % des activités d'inspection routinière ou régulière.	Résultat non atteint.
	Hausse de 20 % du nombre de membres habilités à exercer la fonction d'inspecteur en explosifs.	Résultat non atteint : Aucune augmentation dans le nombre de membres habilités à exercer cette fonction.

Commentaires

La mise sur pied tardive d'un modèle de cueillette des données uniforme n'a pas permis d'obtenir des données globales pour la présente année. Ainsi, le pourcentage de hausse des activités d'inspection routinière n'a pas pu être mesuré avec exactitude.

Quant au nombre d'inspecteurs en explosifs, aucune augmentation significative n'est observée, en raison notamment des nombreux mouvements de personnel qui ont été causés par les intégrations.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Identifier et intervenir en rapport avec les problématiques reliées à la criminalité régionale.	Analyse des problématiques criminelles régionales effectuée dans tous les districts.	Résultat partiellement atteint: Action entamée mais non complétée.

Commentaires

L'analyse des problématiques criminelles régionales a été entamée dans tous les districts, mais le niveau d'avancement diffère d'un district à l'autre. Ainsi, tandis que sept districts ont terminé cette analyse, trois autres poursuivent le processus.

Objectif 1.2.2 : <i>Augmenter la qualité et la disponibilité des services spécialisés.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Évaluer les capacités de coordination et d'intervention des forces policières québécoises en maintien et rétablissement de l'ordre lors d'événements majeurs et mettre en place une politique de gestion révisée concernant les unités d'urgence auxiliaires.	Rédaction d'un plan de mobilisation en maintien et rétablissement de l'ordre.	Résultat atteint.

Commentaires

Le plan de mobilisation en maintien et rétablissement de l'ordre a été présenté.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Adapter le système relié à l'identification des criminels au mandat de police nationale.	Adaptation des systèmes relatifs aux empreintes digitales et aux photographies signalétiques aux besoins engendrés par le mandat de police nationale.	Résultat partiellement atteint : Adaptation des systèmes complétée à 70 %.

Commentaires

Des travaux visant à l'ajustement des logiciels et à l'adaptation des systèmes relatifs aux empreintes digitales et aux photographies signalétiques se sont poursuivis tout au long de l'année.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Acquérir un système de communication pour le Service de la surveillance physique et de l'infiltration.	Identification du meilleur scénario conduisant à l'acquisition d'un système de communication.	Résultat partiellement atteint.

Commentaires

Deux scénarios, assortis chacun d'une proposition budgétaire, ont été présentés. Les bancs d'essai permettant de tester le matériel de communication relatif à ces deux scénarios ont été réalisés à 50 % et se poursuivent actuellement.

Parallèlement aux bancs d'essai, des discussions entre la Sûreté du Québec et la Direction générale des télécommunications du Québec (DGT) ont été amorcées pour que le nouveau système fasse partie du réseau de télécommunications de la DGT.

AXE 1.3 LES SERVICES NATIONAUX POUR SOUTENIR L'ORGANISATION POLICIÈRE ET L'ÉTAT AU QUÉBEC

Objectif 1.3.1 :		
<i>En matière d'enquêtes criminelles, réaliser ou coordonner des projets d'enquête sur des crimes graves, en réseau ou en série.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Assumer la coordination du plan québécois de gestion contre le terrorisme.	Rédaction de plans d'intervention (réponse, préparation et prévention) pour le territoire québécois.	Résultat partiellement atteint : Résultat atteint à 50 %.

Commentaires

Le Plan de préparation aux incidents terroristes est complété alors que la rédaction des plans de prévention et de réponse est toujours en cours. Les plans sont élaborés en partenariat avec le Service de police de la Ville de Montréal et la Gendarmerie royale du Canada.

Exemples de résultats :

- Recensement de 300 « générateurs de risques » et de cibles potentielles dont 70 % ont fait l'objet de calculs et de positionnements géomatiques;
- Simulation terroriste à la centrale nucléaire Gentilly II.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Développer des plans de contingence pour donner suite aux phénomènes criminels.	Développement de projets et programmes en matière de crimes majeurs et de crime organisé selon les priorités dictées par l'environnement.	Résultat atteint : Réalisation de 40 projets d'enquête d'envergure, dont certains en partenariat avec d'autres organismes policiers, concernant le trafic de drogues, la contrebande d'alcool et de tabac ainsi que les crimes contre les biens.

Commentaires

La Sûreté du Québec a consolidé ses liens avec la communauté en intégrant les principes de police de proximité dans la gestion d'événements nécessitant l'intervention du Groupe tactique d'intervention¹.

Coordonnés ou réalisés par la Sûreté du Québec, les programmes entourant les interventions en milieu scolaire (Programme d'intervention en milieu scolaire, ou PIMS), l'éradication des cultures de marijuana (Cisaille) ainsi que l'économie souterraine (programme ACCES) ont été maintenus et actualisés. Ces programmes ont donné lieu à de nombreuses arrestations et saisies, dont la saisie de biens obtenus illégalement. Un sommaire des résultats de ces programmes est donné à la section 7 du présent rapport, page 55.

Un programme de plan de lutte contre l'intimidation, destiné à protéger les officiers de justice de toute forme d'intimidation, a été reconduit pour une deuxième année consécutive.

Objectif 1.3.2 :

En matière de protection et de surveillance du territoire, instaurer une gestion concertée et efficace des divers plans et programmes de sécurité sur le réseau autoroutier et lors d'événements ou phénomènes majeurs.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Procéder à un déploiement cohérent des ressources supplémentaires sur le réseau autoroutier et en mesurer l'efficacité.	Finalisation du déploiement de l'effectif autoroutier total autorisé.	Résultat partiellement atteint : 91 % de l'effectif total autorisé est en place.

Commentaires

Le processus d'intégration des services municipaux étant dans sa phase finale, l'actualisation de la structure autoroutière a pu se concrétiser en conformité avec les paramètres de la nouvelle conjoncture.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
En ce qui a trait aux disparitions, développer, en partenariat avec les corps de police municipaux, les procédures relatives aux demandes d'assistance.	Élaboration du processus de consultation auprès des corps de police municipaux concernés.	Résultat non atteint.

Commentaires

Action abandonnée étant donné le nombre très restreint (moins de cinq) de telles demandes. Cette action sera reprise en 2003-2004 sous l'aspect du partenariat avec les corps de police municipaux.

¹ Le Groupe tactique d'intervention est à l'œuvre lors de situations impliquant des prises d'otages, des tireurs embusqués ou des suicidaires armés.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Optimiser, lorsque requise, la participation des ressources bénévoles spécialisées dans le domaine de la recherche et du sauvetage.	Acquisition du matériel informatique et identification de la formation nécessaires à la gestion administrative et opérationnelle des ressources bénévoles.	Résultat atteint : Système fonctionnel pour tous les districts.

Commentaires

Une simulation formelle a été faite en mai 2003.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Optimiser l'infrastructure matérielle et technologique associée à la gestion des opérations spéciales.	Développement de nouvelles applications informatiques, acquisition de nouveaux équipements et propositions de plans d'aménagement du centre de contrôle.	Résultat atteint : Des propositions d'aménagement pour le centre de contrôle ont été élaborées. Des applications informatiques ont été développées et les utilisateurs ont été formés pour s'en servir.

Commentaires

Cette action se poursuivra en 2003-2004.

Objectif 1.3.3 :	<i>En matière de services nationaux de soutien, augmenter la disponibilité et la qualité des services.</i>	
-------------------------	--	--

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Compléter la réforme de la protection des témoins pour tous les bénéficiaires admis au programme.	Dépôt du projet de consultation relatif à la réforme de la protection des témoins.	Résultat partiellement atteint : Le plan de consultation est établi à 65 %.

Commentaires

Des rencontres de travail avec les différents partenaires policiers ont été tenues. Les objectifs généraux et spécifiques de la consultation ont été déterminés et une première version d'un document de consultation a été rédigée.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Réformer la gestion du contrôle des sources.	Gestion des activités inhérentes à l'adoption de la politique de gestion du contrôle des sources.	Résultat partiellement atteint : La nouvelle version de la politique de gestion du contrôle des sources est élaborée et sera bientôt approuvée.

Commentaires

Cet exercice a été réalisé par un comité qui a procédé à une comparaison avec un autre corps de police afin de contribuer à valider le contenu de la politique. La politique est élaborée et est présentement en phase de vérification.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Moderniser la banque de renseignements criminels.	Consolidation des activités relatives à la nouvelle banque de renseignements (SARC) pour les services nationaux et les districts.	Résultat partiellement atteint : Diffusion de plus de 30 formations en requête et en mise à jour. Au total, 285 candidats ont reçu la formation au cours de l'année 2002-2003. Déploiement des licences SARC effectué à 40 %, soit 178 licences sur 455.

Commentaires

Les travaux de développement du SARC en ce qui a trait au module d'enquête et au développement de la formation devraient être complétés à l'automne 2003. Par ailleurs, dans le but d'optimiser les processus d'enquêtes et l'échange de renseignements criminels au sein de la communauté policière, un travail de connectivité des banques d'information entre la Sûreté du Québec et le Service de police de la Ville de Montréal a été entrepris et il est complété à 80 %. D'autres travaux de connectivité devront être réalisés avec la Gendarmerie royale du Canada.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter une unité de soutien spécialisée dans les manœuvres de sauvetage dans des conditions extrêmes.	Établissement et diffusion du partage des responsabilités entre la Direction des mesures d'urgence et la Direction des services d'enquêtes criminelles (GI).	Résultat atteint : Partage des responsabilités précisé dans deux instructions.

Commentaires

Les instructions diffusées concernent les missions opérationnelles et le transport de poivre de Cayenne dans les cas de mesures d'urgence.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter un nouveau système d'écoute électronique.	Dotation et formation d'effectifs afin d'optimiser le potentiel du nouveau système.	Résultat partiellement atteint : 50 % des postes à pourvoir sont maintenant occupés. Formation à venir.

Commentaires

Le matériel de formation a été élaboré et les sessions de formation débiteront dans la prochaine année financière.

ORIENTATION 2**DÉVELOPPER NOS COMPÉTENCES****AXE 2.1 DÉVELOPPEMENT ET RESPECT DES PERSONNES**

Objectif 2.1.1 :		
<i>Hausser le niveau des compétences des membres policiers et civils.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Développer des programmes de formation continue.	Réaliser les designs pédagogiques du programme de formation continue de l'enquêteur.	Résultat partiellement atteint : Le design pédagogique du module de formation « Témoignages à la cour » ainsi que les guides pédagogiques ont été développés.
	Réaliser des modules de formation pour le programme de formation continue des patrouilleurs.	Résultat atteint : Quatre modules de formation ont été réalisés.
	Rédiger une politique globale concernant les mesures incitatives à la formation académique des gestionnaires pour le 1 ^{er} mars 2003.	Résultat atteint : Nouvelle version de la politique portant sur le programme de soutien aux études déposée conformément à la politique globale.
	Proposer une démarche de développement de compétences pour l'ensemble des officiers.	Résultat partiellement atteint : Un projet pilote a été mis sur pied dans le district 01.

CommentairesFormation continue des enquêteurs

Un rapport sur la collecte et l'analyse des besoins a été réalisé, permettant d'identifier les designs pédagogiques des modules de formation. Une validation de ces designs pédagogiques devra être faite.

Formation continue des patrouilleurs

Les modules de formation suivants ont été réalisés : *Légitimiser ses interventions en sécurité routière, Loi sur le système de justice pénale pour adolescents, Intervenir en situation de violence conjugale et Approche stratégique en résolution de problèmes.*

Développement des compétences pour l'ensemble des officiers

Un programme pour officiers en cheminement universitaire intitulé « Réussir à l'université » a été développé. Deux ateliers sont présentement offerts aux officiers intéressés.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Développer un programme de formation pour les chefs d'équipe.	Diffusion du programme de formation aux chefs d'équipe de la Grande fonction des enquêtes criminelles.	Résultat partiellement atteint : Réalisé à 90 % (108 membres sur les 120 initialement projetés ont reçu la formation).

Commentaires
Le programme se poursuivra dans la prochaine année.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter un programme de gestion de carrière pour les gestionnaires.	Implantation du programme de gestion de carrière au niveau des officiers.	Résultat atteint.

Commentaires
À ce jour, 85 officiers et un civil se sont inscrits au programme et ont bénéficié d'un service d'évaluation de leur potentiel de gestion par une firme externe.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Mettre en place un programme de formation en communication pour les personnes appelées ponctuellement à jouer un rôle public important.	Formation des personnes sélectionnées.	Résultat atteint : La formation de base des nouveaux agents d'information du Grand quartier général et des districts a été réalisée (5 personnes, totalisant 70 heures de formation). L'ensemble des agents d'information ont été formés pour tenir un rôle-conseil (18 personnes, totalisant 126 heures de formation).

Commentaires
L'objectif visé par cette action est de professionnaliser davantage la fonction de porte-parole auprès des médias et des divers groupes de partenaires locaux et, par conséquent, d'améliorer la communication avec les citoyens.
Un plan de formation comportant des activités adaptées à divers groupes cibles a été défini. En plus de la formation dispensée cette année, ce plan comportait une formation en ligne pour les directeurs de poste. Celle-ci a cependant été reportée au premier trimestre de 2003-2004, en raison de contraintes liées à nos systèmes informatiques dans les postes.
Une formation en communication de niveau universitaire est également en voie d'élaboration. Celle-ci est réalisée en partenariat avec l'Association des relationnistes policiers et l'École nationale de police du Québec. Elle sera offerte à l'ensemble des policiers relationnistes des divers services policiers et devrait débiter à l'automne 2003.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Développer un processus de gestion du rendement pour les sous-officiers et les agents basé sur l'approche par compétences.	Dépôt d'un processus de gestion du rendement pour les sous-officiers.	Résultat non atteint.

Commentaires

Action reportée en 2003-2004 en raison de la réorganisation policière.

Objectif 2.1.2 :		
<i>Promouvoir la rigueur et l'intégrité dans l'exécution et l'encadrement des activités.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Mettre en place des mécanismes favorisant l'exercice de la compétence éthique.	Mise en place d'un programme de formation en éthique.	Résultat atteint : Une formation en éthique, d'une durée d'un jour, a été offerte dans le cadre du programme de gestion et d'évaluation des risques associés aux enquêtes (GERE) des Enquêtes criminelles à 6 groupes de policiers (au total, 90 policiers y ont assisté). Des sessions sur la notion de respect ont été données lors des colloques des intégrations des sûretés municipales; elles ont permis de rejoindre plus de 400 participants.

Commentaires

Des mises en situation sur des dilemmes éthiques ont été élaborées en s'inspirant de cas réels et les animateurs ont reçu une préparation et un soutien adéquats à l'exercice de leur rôle.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter le programme de gestion et d'évaluation des risques en enquêtes (GERE) aux crimes majeurs.	Diffusion de la formation auprès de 10 groupes d'enquêteurs.	Résultat partiellement atteint : Action réalisée à 60 % (6 groupes sur les 10 initialement prévus ont reçu la formation).

Commentaires

Des sessions ont dû être reportées parce que certains dossiers opérationnels sont devenus prioritaires.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Mettre en place un programme d'analyse de la déviance policière.	Dépôt du programme d'analyse de la déviance policière.	Résultat partiellement atteint.

Commentaires

En raison de contraintes budgétaires, ce programme d'analyse a nécessité une réévaluation. Il sera réalisé, mais sous une forme et selon un échéancier modifiés. Les orientations, les objectifs et une partie importante des modalités du programme ont été déterminés.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Mettre en place le nouveau règlement sur la discipline.	Mise en place du nouveau règlement sur la discipline.	Résultat non atteint.

Commentaires

Un projet de règlement a été soumis au ministre de la Sécurité publique en 2001. La Sûreté du Québec est en attente d'une décision du gouvernement depuis ce temps. Les travaux pourront être entrepris après l'adoption du règlement par le ministère de la Sécurité publique.

Objectif 2.1.3 : <i>Promouvoir le respect et la dignité des membres policiers et civils.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Développer et mettre en place des programmes visant la rigueur et l'intégrité.	Implanter la nouvelle procédure liée au volet « honneur provincial » et développer le volet « honneur régional » du programme de reconnaissance au travail.	Résultat atteint : Adoption du volet « honneur provincial ». Les consultations et l'analyse du processus « honneur régional » ont été effectuées.
	Intégrer l'approche médiation dans la politique officielle de la Sûreté du Québec visant à contrer le harcèlement.	Résultat atteint : Politique officielle revue avec l'intégration de l'approche médiation.
	Développer un programme d'accès à l'égalité en emploi (PAE) auprès des policiers et policières.	Résultat partiellement atteint : Première phase du développement d'un programme d'accès à l'égalité en emploi.

Commentaires

La **Politique visant à contrer le harcèlement** a été revue dans son ensemble après consultations auprès d'un comité représentatif des différents partenaires. Les modifications portent sur la réalité civil-policière, sur les nouvelles définitions et sur la médiation comme solution dans la résolution de conflits.

Dans le cadre du **programme d'accès à l'égalité en emploi**, une deuxième phase de développement sera annoncée par la *Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse* après leur analyse de disponibilités des groupes cibles sur le marché du travail. La première phase consistait à analyser les effectifs de la Sûreté du Québec afin de déterminer la répartition des groupes cibles parmi le personnel. D'autres renseignements sur ce programme figurent à la section 6.1.

AXE 2.2 DISPONIBILITÉ ET MOBILITÉ DES RESSOURCES HUMAINES

Objectif 2.2.1 :		<i>Comblar les besoins en ressources policières.</i>
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter un processus de planification de la main-d'œuvre.	Identification des principales problématiques en matière de planification de la main-d'œuvre policière.	Résultat atteint.

Commentaires

Un rapport de recherche a été produit afin d'établir un état de la situation en matière d'effectifs policiers. Le diagnostic a permis d'établir les principales problématiques ayant une incidence sur les besoins en ressources policières de l'organisation et sur lesquelles nous devons agir afin d'être en mesure de planifier efficacement la dotation, la sélection, le développement et les mouvements de personnel. Ces problématiques découlent notamment du vieillissement de l'effectif, des départs à la retraite, de la période de gel d'embauche de 1982 à 1987, de l'intégration massive de policiers municipaux ainsi que de la nouvelle structure d'encadrement.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Procéder à une opération de recrutement et d'embauche.	Embauche de 89 policiers.	Résultat atteint.

Commentaires

Au début de l'année 2002-2003, l'objectif de recrutement avait été fixé à 100 policiers. Cependant, cet objectif a été révisé à la baisse en cours d'exercice et 89 policiers ont été embauchés.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Mettre en place des outils pour assurer une dotation en personnel policier efficace et performante, basée sur l'approche par compétences.	Révision complète de la politique de dotation des emplois d'officiers.	Résultat atteint : La révision de la politique de dotation en personnel pour les postes d'officiers est terminée.

Commentaires

La révision de la politique de dotation en personnel pour les postes d'agents et de sous-officiers est en cours.

Objectif 2.2.2 :		<i>Optimiser le recours aux ressources civiles.</i>
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Aucune action planifiée en 2002-2003.		

Commentaires

Cet objectif du plan « Stratégie 2001-2004 » a été atteint en 2001-2002 par l'embauche d'analystes et de personnel de soutien technologique à la Grande fonction des enquêtes criminelles. Aucune action n'était donc prévue en 2002-2003 à ce sujet.

ORIENTATION 3**MODERNISER NOS PRATIQUES****AXE 3.1 PLANIFICATION ET ORGANISATION OPTIMALES DU TRAVAIL**

Objectif 3.1.1 : Adapter la structure aux besoins contemporains et anticipés.		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter une nouvelle structure organisationnelle aux Enquêtes criminelles.	Évaluation de l'adéquation entre la nouvelle structure et les attentes de l'organisation.	Résultat non atteint : Action non amorcée.

Commentaires

Les travaux de mise en œuvre de la nouvelle structure sont réalisés à 75 %. Les prochaines étapes, prévues en 2003-2004, porteront sur l'achèvement du plan de communication et sur son application. Pour l'instant, l'évaluation de la nouvelle structure a été interrompue.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter une nouvelle structure d'encadrement policier.	Implantation de la nouvelle structure d'encadrement policier.	Résultat partiellement atteint : La nouvelle structure est fonctionnelle sur le plan administratif.

Commentaires

La nouvelle structure permettra de rapprocher le pouvoir décisionnel de la base et d'augmenter l'imputabilité des gestionnaires. Sa mise en œuvre sera complétée en 2003-2004 lors du redéploiement des effectifs.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter des moyens et des approches de modernisation de nos pratiques de gestion.	Dépôt d'un programme de développement en gestion des compétences.	Résultat atteint : Dépôt d'un programme de développement en gestion des compétences.

Commentaires

Le programme porte sur l'évaluation du rendement et sur l'accompagnement en matière de gestion des compétences.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Confier la confection de la revue de presse en format électronique à des entreprises spécialisées.	Distribution de la revue de presse en ligne entre 8 h et 9 h chaque jour ouvrable.	Résultat non atteint : Action abandonnée.

Commentaires

Il fut impossible d'arriver à une entente satisfaisante avec une entreprise spécialisée puisqu'il n'était pas possible d'obtenir les photographies dans certaines publications. Celles-ci sont essentielles pour le travail policier. Il y a eu des discussions avec la Direction générale des acquisitions du Secrétariat du Conseil du trésor afin d'obtenir une offre globale et des photos provenant de l'ensemble des publications disponibles.

Une revue de presse imprimée est déjà distribuée dans l'organisation.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter un processus d'amélioration continue des services aux citoyens en conformité avec la Déclaration de services aux citoyens.	Définition d'un processus d'amélioration continue des services aux citoyens.	Résultat non atteint : Action reportée en raison d'une réorganisation interne.

Commentaires

La définition du processus d'amélioration continue des services aux citoyens est reportée à une date ultérieure qui sera déterminée lors de la planification stratégique 2004-2007. Elle sera alors révisée. Cependant, trois sondages de satisfaction visant à guider l'amélioration de la qualité des services ont été menés en 2002-2003. Les résultats de ces sondages sont reproduits dans la partie 3 du présent rapport, aux pages 15 à 18.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Analyse des principaux processus et première formulation d'une stratégie de déploiement de GIREs.	Analyse des processus administratifs et conception d'une stratégie de déploiement de GIREs.	Résultat partiellement atteint.

Commentaires

Le projet GIREs (pour gestion intégrée des ressources) consiste à implanter les pratiques les plus efficaces en gestion des ressources humaines, matérielles et financières. Ces pratiques seront appuyées par le progiciel de gestion intégré (PGI) de la firme Oracle¹. L'analyse de conformité entre les nouveaux processus de GIREs et ceux de la Sécurité du Québec est complétée à 95 %. L'analyse des autres processus est faite à 65 % et a été terminée en juin 2003. La stratégie préliminaire de déploiement de GIREs est réalisée à 65 %; quatre des six biens livrables nécessaires à la définition de la stratégie sont réalisés.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Procéder à une étude de faisabilité sur la décentralisation budgétaire.	Étude de la faisabilité d'une décentralisation budgétaire.	Résultat non atteint : Action non complétée.

Commentaires

Le développement d'un cadre de référence intégrant l'ensemble des mesures de décentralisation mises de l'avant par l'organisation est en cours. Celui-ci permettra de définir des arrimages avec le projet GIREs.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Développer et implanter des moyens et des stratégies pour faciliter la gestion du changement lors des intégrations des corps de police municipaux.	Implantation de la gestion du changement lors des intégrations des corps de police municipaux.	Résultat atteint.

Commentaires

L'ensemble des postes MRC ayant intégré des corps de police municipaux durant l'année 2002-2003 a bénéficié de soutien en matière de gestion du changement. Des colloques régionaux ont également été tenus dans l'ensemble des districts touchés par les intégrations.

¹ Source : <http://www.tresor.gouv.qc.ca/gires/gires.htm>

Objectif 3.1.2 : <i>Systématiser nos capacités d'anticiper les événements et d'y faire face.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter un système de Gestion informatisée des événements et des enquêtes de crimes majeurs (GIÉEM).	Développement de la conception administrative.	Résultat atteint.
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Mettre en place l'observatoire stratégique pour les secteurs d'intérêt.	Mise en place d'un observatoire stratégique.	Résultat non atteint : Action abandonnée en raison d'une réorganisation.

Commentaires

Cette action est reportée à une date ultérieure qui sera déterminée lors de la planification stratégique 2004-2007. Elle sera alors révisée.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Mettre en place un nouveau système d'information de gestion spécifique à la Direction des affaires internes.	Programmation de la 1 ^{re} phase du système d'information de gestion.	Résultat partiellement atteint : L'analyse des besoins et des fonctions du système est terminée.

Commentaires

Ce projet a dû être abandonné au début de 2003 puisqu'il n'a pas été retenu parmi les projets prioritaires de la Sûreté du Québec, compte tenu des contraintes budgétaires.

Objectif 3.1.3 : <i>Terminer la mise à jour de l'ensemble de nos politiques de gestion.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Réviser et publier 55 politiques de gestion de l'organisation.	Révision et publication de 20 politiques de gestion, de 9 communiqués et de 38 formulaires.	Résultat partiellement atteint : Publication de 19 politiques de gestion, de 9 communiqués et de 38 formulaires.

Commentaires

La mise en place de la nouvelle structure a mis à contribution les personnes affectées à cette action.

AXE 3.2 RESPONSABILISATION DANS LA DIRECTION ET LE SUIVI DES ACTIVITÉS

Objectif 3.2.1 : Favoriser davantage la responsabilisation des membres policiers et civils et l'imputabilité des gestionnaires.		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter le rapport de planification et de gestion informatisé des activités d'enquête.	Implantation de l'instrument de gestion dans les unités spécialisées pour le 31 mars 2003.	Résultat non atteint.
Implanter le rapport progressif informatisé d'enquête.	Implantation du logiciel dans toutes les unités spécialisées pour le 31 mars 2003.	Résultat non atteint.

Commentaires

Pour des raisons de compatibilité, il a été décidé de fusionner ces applications informatiques. Cette décision a entraîné des délais dans l'appel d'offres et dans la production des applications. Par ailleurs, afin d'augmenter les chances de succès du projet, il a été décidé d'implanter graduellement les outils informatiques dans des unités modèles d'enquête.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Développement d'outils de travail facilitant la gestion des conditions de travail des employés.	De nouveaux outils sont accessibles pour faciliter la gestion des conditions de travail des employés au 31 mars 2003.	Résultat partiellement atteint : Un nouvel outil est accessible.

Commentaires

Un **guide d'application du contrat de travail** des policiers est disponible sur l'intranet. Mis à jour de façon continue, ce nouvel outil est fréquemment consulté par les gestionnaires. La tournée de présentation de ce guide est terminée. Elle a permis à tous les gestionnaires de s'approprier le contrat de travail de la Sûreté du Québec. Un second guide, le **guide spécifique aux opérations spéciales** est en voie de développement. Enfin, une **tournée sur le plan de délégation des signatures** pour les employés civils a été reportée. La situation ayant changé, il a été nécessaire d'ajuster le contenu de la tournée, qui devrait redémarrer au cours de l'année 2003-2004.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter un tableau de bord.	Développer et implanter une solution technologique pour les tableaux de bord.	Résultat atteint : Solution technologique développée et implantée.
	Réalisation du design du tableau de bord de « Stratégie 2001-2004 ».	Résultat non atteint : Action reportée en raison de la réorganisation.

Commentaires

Maintenant accessibles sur l'intranet, les volets développés au cours de 2002-2003 touchent la sécurité des réseaux de transport, la criminalité et la participation aux activités à caractère communautaire.

La réalisation du design du tableau de bord de « Stratégie 2001-2004 » est reportée à une date ultérieure qui sera déterminée lors de la planification stratégique 2004-2007. Elle sera alors révisée.

Objectif 3.2.2 :

Disposer de méthodes de travail professionnelles, productives et constamment mises à jour.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter un système de gestion des salles des pièces à conviction pour l'ensemble de l'organisation.	Implantation d'un système de gestion des salles des pièces à conviction dans les quartiers généraux pour le 31 mars 2003.	Résultat non atteint.

Commentaires

Pour des raisons de compatibilité avec les deux autres systèmes développés pour les enquêtes criminelles (le rapport de planification et de gestion informatisé des activités d'enquête et le rapport progressif informatisé d'enquête), il a été décidé de développer et d'implanter le système de gestion des salles des pièces à conviction de façon parallèle. Cette décision a nécessité un développement informatique supplémentaire majeur et les processus d'analyse, de production et de test ont été repris.

Par ailleurs, afin d'augmenter les chances de succès du projet, il a été décidé d'implanter le système de gestion des pièces à conviction au même rythme et dans le même ordre que les autres outils informatiques. La mise en application est prévue dans les unités modèles plutôt que dans les quartiers généraux.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Produire un carnet de notes standardisé assorti d'un guide d'utilisation.	Implantation du carnet à l'ensemble de l'organisation pour le 31 mars 2003.	Résultat atteint.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implantation d'un guide d'intervention en matière de perquisition.	Implantation d'un guide d'intervention; Contribution à l'élaboration de la formation pour les interventions en matière de perquisition.	Résultat atteint.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Développer des outils de suivi des activités visant à répondre aux attentes des gestionnaires et des élus.	Implantation du Plan d'activité régional et local (PARL).	Résultat atteint.

Commentaires

Conçu à l'intention des policiers des postes, des districts et des élus municipaux, le PARL vise à faciliter la planification, la gestion et l'évaluation des services policiers, tant au niveau local que régional. Plus particulièrement, il sert à mieux répondre aux priorités et aux besoins des comités de sécurité publique et des gestionnaires tout en offrant un mode de gestion des activités policières convivial, accessible et flexible.

AXE 3.3 RENFORCEMENT DE NOS ACTIVITÉS DE COMMUNICATION INTERNES ET EXTERNES

Objectif 3.3.1 : Augmenter les activités de communication interactives auprès des citoyens et des partenaires.		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Consolider les relations avec les communautés autochtones.	Réalisation d'activités d'encadrement et /ou de formation dans l'ensemble des communautés autochtones du Québec.	Résultat atteint.

Commentaires

Les activités de formation et d'encadrement planifiées ont été réalisées. En ce qui a trait, plus particulièrement, à l'encadrement, les vérifications de deux postes ont été effectuées, conjointement avec l'Association des chefs de police des Premières Nations du Québec. Une séance de *Sensibilisation aux réalités autochtones* a été organisée à l'intention des policiers de la Sûreté du Québec, au poste de Val-d'Or.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Créer un groupe de spécialistes en communication afin de soutenir les membres des postes et des districts qui interviennent directement avec les citoyens et les élus locaux.	Mise en œuvre des stratégies de communication externe dans le contexte des intégrations de corps policiers municipaux.	Résultat atteint.

Commentaires

L'affectation de nouvelles personnes-ressources pour soutenir les régions de même que la disponibilité accrue d'outils d'information pour les policiers gestionnaires des postes et des districts, favorisent un rapprochement avec la population et les partenaires.

Ainsi, une centaine de capsules d'information génériques sur la prévention ont été mises à la disposition des postes et des districts. Les policiers peuvent les utiliser comme canevas de base dans leur communication avec la population. Ils peuvent également les adapter à leur municipalité régionale de comté.

De plus, tel que prévu, deux numéros du bulletin *Agir Ensemble* destiné aux élus et aux partenaires locaux ont été publiés.

Enfin, deux officiers de liaison (à la surveillance du territoire et aux enquêtes criminelles) ont été nommés. Ces officiers participent à la préparation de dossiers d'information complets sur diverses thématiques qui feront l'objet de communications, tant auprès des médias qu'auprès des partenaires locaux. Ces conseillers assureront une liaison entre leur grande fonction et la Direction des communications. Cet ajout de ressources vise à favoriser une meilleure circulation de l'information et un soutien accru aux régions, dans le meilleur intérêt des populations locales.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Élaborer un plan de mise en œuvre de mesures perceptuelles de performance à l'égard de nos services.	Mise en œuvre de mesures perceptuelles de performance.	Résultat non atteint.

Commentaires

Action reportée à une date ultérieure qui sera déterminée lors de la planification stratégique 2004-2007. Elle sera alors révisée.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Assurer la réalisation du plan de protection des renseignements personnels.	Mise en œuvre du plan annuel de protection des renseignements personnels.	Résultat partiellement atteint : L'audit des profils d'accès et de la sécurité d'un fichier de renseignements personnels a été réalisé.

Commentaires

La Sûreté du Québec a poursuivi les travaux de mise en œuvre d'un plan de protection des renseignements personnels. À cet effet, les priorités du plan ont été adoptées par le Comité directeur sur la sécurité de l'information et de la protection des renseignements personnels. Elle a également poursuivi ses démarches visant à accroître la qualité du service dispensé aux citoyens en matière d'accès à l'information.

Pour en savoir plus sur ces résultats, le lecteur pourra consulter, dans la partie 6 du présent rapport, la section 6.3 intitulée « L'accès aux documents et la protection des renseignements personnels ».

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Mettre en œuvre des mécanismes d'accès à l'information.	Sensibilisation du personnel à l'accès à l'information.	Résultat partiellement atteint : Un guide de référence a été distribué aux unités. Un district a été visité à l'occasion d'une séance de formation.

Commentaires

Pour en savoir plus sur ces résultats, voir la section 6.3 du présent rapport intitulée « L'accès aux documents et la protection des renseignements personnels ».
La Sûreté du Québec a reçu 1 355 demandes d'accès de documents venant de divers types de demandeurs.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter la prestation électronique des services.	Développement d'un modèle de prestation électronique des services.	Résultat partiellement atteint.

Commentaires

Dépôt du rapport d'orientation stratégique sur l'intégration du site Web dans les activités de prestation électronique de service le 31 mars 2003.

Objectif 3.3.2 : <i>Intégrer nos processus et nos outils de communication interne.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Adapter l'intranet à nos processus administratifs.	Diffuser le système d'information géographique (SIG) pour le 30 juin 2002.	Résultat atteint.
	Implanter un nouveau portail intranet.	Résultat non atteint : Action abandonnée.

Commentaires

Information géographique

Les cartes géographiques de chacun des 10 districts ont été produites et déposées sur les serveurs de chacun des districts. Ces cartes ont permis de procéder à des enquêtes de contrebande, à des recherches de personnes disparues en forêt et à la refonte de la carte des limites administratives du Québec et de la Sûreté du Québec.

Portail intranet

Le passage de l'environnement NT vers Windows 2000 et XP a un impact significatif sur la solution privilégiée dans l'implantation d'un nouveau portail intranet, et les difficultés rencontrées ont incité la Sûreté du Québec à interrompre cette activité. Elle sera reconduite lorsque les conditions d'accueil seront favorables.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Création d'un journal interne.	Publication de deux numéros du journal interne.	Résultat non atteint : Action abandonnée.

Commentaires

Compte tenu de l'accès généralisé du personnel à l'intranet et au courrier électronique, la publication d'un journal interne imprimé a été remise en question, puis abandonnée. Ces moyens, ainsi que d'autres, comme la publication du *Sûreté Express* dont 14 numéros ont été diffusés électroniquement au cours de l'année, permettent une diffusion aussi rapide que fréquente d'informations destinées à l'ensemble du personnel partout au Québec. Cependant, lorsqu'il s'agit de dossiers de fond, tels que la réorganisation des services policiers, des publications ponctuelles sont imprimées et distribuées à tout le personnel. Tous ces moyens combinés marquent une nette amélioration des communications internes.

AXE 3.4 MODERNISATION DES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION

Objectif 3.4.1 : Assurer la sécurité de l'information numérique et des échanges électroniques.		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter une nouvelle architecture de sécurité et de confidentialité des données.	Compléter à 30 % l'implantation de la nouvelle architecture de sécurité et de confidentialité des données.	Résultat non atteint : Action non réalisée.

Commentaires

Une décision du Conseil du trésor est en attente d'approbation pour réaliser cette action. Le résultat prévu en 2002-2003 n'a donc pas été atteint. Afin de répondre à des besoins urgents en sécurité informatique, quelques éléments confidentiels de sécurité ont tout de même été implantés en 2002-2003. Ces éléments constituent des mesures transitoires qui, pour la plupart, ne sont pas définitives. Elles ne viennent donc pas réduire de façon importante l'effort d'implantation d'une nouvelle architecture de sécurité et de confidentialité des données.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Amorcer l'embauche et la formation de ressources qui agiront à titre de conseillers en sécurité de l'information et des échanges électroniques auprès des ministères et organismes.	Embauche et formation de conseillers en sécurité de l'information.	Résultat non atteint.

Commentaires

Dans la Directive sur la sécurité de l'information numérique et des échanges électroniques dans l'administration gouvernementale, la Sûreté du Québec s'est vue confier un rôle de conseiller et de soutien technique auprès du Conseil du trésor. Cette aide technique concerne l'évaluation des menaces et des risques stratégiques de même que les enquêtes touchant les délits informatiques et s'inscrit dans le même registre que le rôle de protection des institutions de l'État et de maintien de la paix sociale qui est déjà dévolu à la Sûreté du Québec dans le cadre de sa mission. Afin de bien remplir son rôle, la Sûreté du Québec est toujours en attente d'une autorisation pour créer des postes additionnels en sécurité tel que cela figurait dans la demande sur la sécurité des informations numériques et des échanges électroniques qui a été adressée au Conseil du trésor.

<i>Objectif 3.4.2 : Devenir un chef de file en matière de gestion de l'information policière.</i>		
Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter un logiciel de gestion électronique des documents dans la Grande fonction des ressources humaines, au service des permis et dans les bureaux administratifs des districts.	Implantation de la gestion électronique des documents dans deux grandes fonctions.	Résultat atteint.

Commentaires

Avec l'expertise développée dans la gestion électronique de documents, qui inclut la possibilité d'y intégrer la gestion électronique de processus (*workflow*), d'autres dépôts documentaires pourront être mis en place, selon la demande. Le logiciel de gestion électronique des documents pourrait être appliqué à l'ensemble de l'organisation afin de faciliter tous les transferts et tous les échanges de données avec les partenaires externes de la Sûreté du Québec.

Action	Résultat annuel visé	Résultats 2002-2003
Implanter des terminaux véhiculaires dans 130 véhicules de patrouille répartis dans quatre districts.	Implantation de 130 terminaux véhiculaires.	Résultat non atteint.

Commentaires

L'approbation du Conseil du trésor et des crédits additionnels sont requis pour réaliser ce projet qui vise à équiper, au terme de l'exercice, quelque 850 véhicules de patrouille de la Sûreté du Québec de micro-ordinateurs véhiculaires. Le projet n'a pas été approuvé en 2002-2003. Il a été reporté à l'exercice 2003-2004 où s'amorcera en parallèle l'adaptation au Web de l'application du CRPQ.

Le projet pilote de Laurier-Station s'est poursuivi dans le but de valider les installations ergonomiques et l'utilisation d'un logiciel informatique pour la production de constats d'infraction et de rapports d'accident informatisés qui pourront ultérieurement être transmis électroniquement aux partenaires de la Sûreté du Québec.

L'évaluation et l'analyse des équipements véhiculaires des corps de police municipaux qui ont été intégrés à la Sûreté du Québec ont été faites.

5.1 Les ressources humaines

Pour remplir son mandat sur l'ensemble du territoire québécois, la Sûreté du Québec employait, à la fin de l'année, 7 003 personnes, soit une augmentation de 19 % par rapport à l'année dernière. Cette forte augmentation est due à l'intégration de 40 corps de police municipaux, en conformité avec la *Loi concernant l'organisation des services policiers*. Cette augmentation des effectifs a été accompagnée d'un accroissement de la desserte et aussi d'une hausse des activités de gendarmerie. La section « Les interventions de gendarmerie » de la partie 7 du présent document contient des renseignements supplémentaires à ce sujet.

Tableau 2 Effectifs en poste à la Sûreté du Québec

	31 mars 2003	31 mars 2002
Policiers (réguliers et auxiliaires)	5 069	4 148
Employés civils (permanents)	1 572	1 336
Employés civils (occasionnels)	362	390
Total	7 003	5 874

Ces effectifs sont répartis dans dix districts couvrant l'ensemble du territoire québécois et au Grand quartier général, situé à Montréal.

Tableau 3 Répartition du personnel policier et civil permanent par district

District	31 mars 2003		31 mars 2002	
	Policier	Civil perm.	Policier	Civil perm.
Bas-Saint-Laurent – Gaspésie–Îles-de-la-Madeleine	450	81	403	67
Saguenay – Lac-Saint-Jean	281	54	231	37
Québec	574	108	585	107
Mauricie – Centre-du-Québec	564	86	319	50
Estrie	331	67	275	46
Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière	497	102	405	78
Outaouais	242	50	237	48
Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec	319	55	253	44
Côte-Nord	231	45	190	35
Montréal	634	111	406	68
Grand quartier général – Montréal	946	813	844	756
Total	5 069	1 572	4 148	1 336

Les employés de la Sûreté du Québec occupent différentes catégories d'emploi. Il est à noter que le grade de caporal a été aboli en 2002-2003 pour être fusionné avec le grade de sergent.

Tableau 4 Répartition du personnel policier et civil permanent par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	31 mars 2003	31 mars 2002
<i>Personnel policier</i>		
Directeur général et directeurs généraux adjoints	5	5
Inspecteurs-chefs	18	19
Inspecteurs	43	37
Capitaines	78	72
Lieutenants	185	15
Sergents	1 137	284
Caporaux	0	454
Agents et agents auxiliaires	3 603	3 262
Total partiel	5 069	4 148
<i>Personnel civil permanent</i>		
Cadres supérieurs et intermédiaires	51	46
Professionnels	278	235
Personnel de bureau, techniciens et ouvriers	1 243	1 055
Total partiel	1 572	1 336
Total général	6 641	5 484

La majorité des employés de la Sûreté du Québec (87,5 %) travaille dans les deux grandes fonctions dites « opérationnelles », la surveillance du territoire et les enquêtes criminelles, soit celles qui rendent directement des services à la population.

Tableau 5 Répartition du personnel (policier et civil combinés) par grande fonction

Grande fonction	31 mars 2003	Pourcentage
Direction générale	128	1,9 %
Enquêtes criminelles	1 102	16,6 %
Administration	276	4,2 %
Surveillance du territoire	4 710	70,9 %
Développement et affaires institutionnelles	425	6,4 %
Total	6 641	100 %

5.2 Les ressources matérielles

Pour atteindre ses objectifs, la Sûreté du Québec utilise beaucoup de ressources matérielles. Elle occupe presque 180 immeubles⁴ et son parc automobile comprend près de 2 600 véhicules. Il s'agit d'une hausse importante depuis l'année dernière, causée par l'intégration d'une quarantaine de corps de police municipaux durant cette période. Le 31 mars 2003, le parc informatique de la Sûreté du Québec comptait 4 450 micro-ordinateurs et 150 serveurs.

Tableau 6 *Matériel roulant et autres véhicules*

	31 mars 2003	31 mars 2002
<i>Véhicules</i>		
Automobiles	1 993	1 598
Camions, fourgonnettes et 4 X 4	193	193
Autobus et minibus	110	110
Motocyclettes	40	40
<i>Autres</i>		
Motoneiges	96	34
Bateaux	58	23
Véhicules tout terrain	105	22
Hélicoptères	3	3
Total	2 598	2 023

5.3 Les ressources financières

L'exercice financier de la Sûreté du Québec s'échelonne du 1^{er} avril au 31 mars. Les dépenses de la Sûreté du Québec se rapportent à deux programmes distincts regroupant l'ensemble de ses activités.

- Les données financières qui suivent sont présentées en quatre parties, soit :
- les **dépenses et investissements de la Sûreté du Québec** (excluant le **Fonds des services de police** et le **compte à fin déterminé pour le contrôle des armes à feu**);
 - les revenus, dépenses et investissements du **Fonds des services de police** (FSP);
 - les revenus et dépenses se rapportant au contrôle des armes à feu et faisant l'objet d'un **compte à fin déterminée** (CFD);
 - le sommaire du niveau de dépenses et investissements de la Sûreté du Québec incluant le FSP et le CFD.

⁴ Incluant le Grand quartier général de Montréal, les quartiers généraux dans les districts, les postes, les entrepôts et les résidences.

Dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le fsp et le cfd)

Cette partie du budget, qui correspond au programme 02 du ministère de la Sécurité publique, provient de crédits gouvernementaux et regroupe principalement les activités reliées aux enquêtes criminelles, aux services spécialisés exclusifs ou celles qui apportent un soutien aux services de police municipaux et à la patrouille du réseau autoroutier. Elle comprend également les activités reliées à la sécurité de l'État et de l'Assemblée nationale, de même qu'à la protection des sources de revenus fiscaux du gouvernement en matière d'économie souterraine, celles qui ont trait aux produits de la criminalité ainsi que la contribution gouvernementale au Fonds des services de police. Ce programme couvre donc les crèdeaux des services spécialisés et des services nationaux.

Tableau 7 Dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (excluant le FSP et le CFD)

	Exercice 2002-2003		Exercice 2001-2002
	Budget ^a	Dépenses réelles ^a	Dépenses réelles
<i>Dépenses</i>			
Activités nationales et spécialisées	260 751 900 \$	262 665 900 \$	267 327 100 \$
Contribution gouvernementale au Fonds des services de police (FSP)	172 232 500 \$	172 232 500 \$	120 981 100 \$
Dépenses totales	432 984 400 \$	434 898 400 \$	388 308 200 \$
Investissements totaux	14 096 200 \$	13 654 900 \$	18 542 600 \$

Les dépenses réelles de 434,9 millions de dollars comprennent une somme de 172,2 millions de dollars versée au **Fonds des services de police**. Elles sont supérieures de 46,6 millions de dollars à celles de l'exercice 2001-2002. Cette variation s'explique principalement par :

- l'indexation salariale et la révision de la structure de rémunération des policiers;
- la lutte contre le terrorisme;
- l'augmentation de la contribution gouvernementale au Fonds des services de police à la suite de la réorganisation de la carte policière.

En 2002-2003, les **investissements** affectés à ce programme sont inférieurs de 4,8 millions de dollars par rapport à la dépense réelle de l'exercice 2001-2002. Cet écart est dû principalement à l'acquisition d'un nouveau système d'écoute électronique en 2001-2002.

^a Le budget et les prévisions correspondent au budget final ajusté de l'exercice 2002-2003.

^b Les données financières présentées dans ce tableau correspondent à des résultats préliminaires.

Revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police (fsp)

Le **Fonds des services de police** est affecté au financement des biens et services fournis par la Sûreté du Québec aux municipalités et à tout organisme autre qu'une municipalité, à la suite d'une entente conclue conformément à la *Loi sur la police*. Il s'agit en somme de la prestation de services policiers dans les municipalités régionales de comté (MRC), basée sur le modèle de police de proximité.

Tableau 8 Revenus, dépenses et investissements du Fonds des services de police

	Exercice 2002-2003		Exercice 2001-2002
	Prévisions ¹	Revenus et dépenses réelles ²	Revenus et dépenses réelles
Revenus			
Tarification aux municipalités et autres	179 921 800 \$	179 921 800 \$	120 374 100 \$
Contribution gouvernementale (provenant du programme 02)	172 232 500 \$	172 232 500 \$	120 981 100 \$
Revenus totaux	352 154 300 \$	352 154 300 \$	241 355 200 \$
Dépenses totales	352 154 300 \$	352 154 300 \$	241 355 200 \$
Investissements totaux	21 157 000 \$	21 157 000 \$	12 770 200 \$

Les **revenus** proviennent :

- de la tarification aux municipalités en vertu du Règlement sur la somme payable par les municipalités pour les services de la Sûreté du Québec (173,3 millions de dollars), du gouvernement fédéral pour la prestation de services policiers sur les ponts Jacques-Cartier et Champlain (3,2 millions de dollars) et de revenus divers (3,5 millions de dollars);
- d'une contribution gouvernementale, tirée du programme 02 du ministère de la Sécurité publique pour en assurer l'équilibre financier, totalisant 172,2 millions de dollars.

Les **dépenses réelles** sont supérieures de 110,8 millions de dollars environ par rapport à l'exercice 2001-2002. Cette variation s'explique principalement par :

- les coûts rattachés à l'intégration de corps policiers municipaux à la suite de la réorganisation de la carte policière;
- l'indexation salariale et la révision de la structure de rémunération des policiers.

En 2002-2003, les **investissements** réalisés sont supérieurs de 8,4 millions de dollars par rapport à la dépense réelle de l'exercice 2001-2002. Cet écart est dû principalement à l'acquisition de véhicules et d'équipements spécialisés reliée à l'intégration de corps policiers municipaux à la suite de la réorganisation de la carte policière.

Revenus et dépenses du Compte à fin déterminée (CFD) - Contrôle des armes à feu

Puisque la loi sur le contrôle des armes à feu est de compétence fédérale, mais que son application au Québec relève de la Sûreté du Québec, les dépenses reliées à cette activité sont des **dépenses non budgétaires** qui sont comptabilisées dans un compte à fin déterminée, puis réclamées au gouvernement du Canada. Ces dépenses sont de 9,6 millions de dollars pour l'année 2002-2003.

Sommaire

Le sommaire suivant représente le niveau des dépenses et des investissements de la Sûreté du Québec pour l'ensemble de ses activités au cours de l'exercice 2002-2003 et l'exercice 2001-2002, incluant le fonds des services de police et le compte à fin déterminée.

Tableau 9 **Sommaire des dépenses et investissements de la Sûreté du Québec (incluant le FSP et le CFD)**

	Exercice 2002-2003		Exercice 2001-2002
	Budget ¹	Dépenses réelles ²	Dépenses réelles
Dépenses			
Activités nationales et spécialisées	260 751 900 \$	262 665 900 \$	267 327 100 \$
Fonds des services de police	352 154 300 \$	352 154 300 \$	241 355 200 \$
CFD - Contrôle des armes à feu	9 574 000 \$	9 574 000 \$	15 062 500 \$
Dépenses totales	622 480 200 \$	624 394 200 \$	523 744 800 \$
Investissements			
Activités nationales et spécialisées	14 096 200 \$	13 654 900 \$	18 542 600 \$
Fonds des services de police	21 157 000 \$	21 157 000 \$	12 770 200 \$
Investissements totaux	35 253 200 \$	34 811 900 \$	31 312 800 \$

¹ Le budget et les prévisions correspondent au budget final ajusté de l'exercice 2002-2003.

² Les données financières présentées dans ce tableau correspondent à des résultats préliminaires.

6.1 Les programmes d'accès à l'égalité en emploi

La loi sur l'accès à l'égalité en emploi dans des organismes publics, modifiant la Charte des droits et libertés de la personne est en vigueur depuis le 1^{er} avril 2001. En conséquence, la Sûreté du Québec doit offrir un programme d'accès à l'égalité en emploi à son personnel policier.

À cet effet, la Sûreté du Québec a réalisé une analyse de ses effectifs policiers pour corriger la sous-représentation des groupes ciblés par la loi : les femmes, les personnes d'origine autochtone, les minorités visibles et les minorités ethniques. Après consultation des représentants des employés, cette analyse a été transmise à la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse le 15 janvier 2003.

- Note :** L'embauche policière de la Sûreté du Québec est scindée en deux volets :
- l'embauche de policiers auxiliaires, généralement de nouveaux diplômés de l'École nationale de police du Québec (ENPQ) recrutés selon le processus habituel;
 - l'embauche de policiers selon le processus d'intégration des corps de police municipaux.

Puisqu'une grande partie de l'embauche au cours de l'année 2002-2003 consistait à intégrer des policiers municipaux, la marge de manœuvre de la Sûreté du Québec face à l'égalité en emploi a été réduite.

La représentation des femmes

Le tableau ci-dessous fait état de la représentation féminine à la Sûreté du Québec au 31 mars 2003.

Tableau 10 Représentation des femmes à la Sûreté du Québec par catégorie d'emploi

Catégorie d'emploi	Total par catégorie	Nombre de femmes	Pourcentage
<i>Personnel civil permanent</i>			
Cadres	51	11	21 %
Professionnels	278	147	53 %
Personnel de bureau	1 001	794	79 %
Ouvriers	30	0	0 %
Techniciens	212	141	66 %
Total partiel	1 572	1 093	69 %
<i>Personnel policier</i>			
DG et DGA	5	0	0 %
Inspecteurs-chefs et inspecteurs	61	1	1 %
Capitaines et lieutenants	263	5	2 %
Sergents	1 137	62	5 %
Agents	3 603	523	14 %
Total partiel	5 069	591	12 %
Total	6 641	1 684	25 %

Commentaires

En 2002-2003, conformément au processus d'embauche de policiers auxiliaires, la Sûreté du Québec a embauché 67 policières et 149 policiers pour un total de 216 policiers auxiliaires. La nomination de 31 % de policières est conforme à l'objectif de la Sûreté du Québec pour l'embauche féminine qui est de 30 % pour la période 2001-2006.

Par rapport à l'effectif policier total, la proportion de policières est de 12 % (591 policières sur un total de 5 069 policiers), une augmentation d'un point de pourcentage par rapport à l'année précédente.

Représentativité des groupes cibles

Le Conseil du trésor est à revoir les différents programmes d'accès à l'égalité en emploi pour le personnel civil. Présentement, le *Plan d'embauche pour les personnes handicapées* s'applique au personnel civil seulement.

Le taux de représentation des personnes handicapées est de 0,5 % en mars 2003, comparativement à la cible gouvernementale de 2,0 %.

En ce qui concerne les autres groupes ciblés par les programmes d'accessibilité à l'emploi, leur représentativité est illustrée dans le tableau suivant :

Tableau 11 Représentativité des groupes cibles du programme d'accès à l'égalité en emploi

Statut d'emploi	Total	Communautés autochtones	Minorités ethniques	Minorités visibles
Personnel civil	1 934	1	3	40
Personnel policier	5 069	24	18	15
Total	7 003	25	21	55

6.2 Le plan de rajeunissement dans la fonction publique

En septembre 2002, des objectifs quantitatifs furent définis par le Conseil exécutif quant à l'embauche de nouveaux employés de moins de 35 ans : 65 % en 2002-2003, 70 % en 2003-2004 et 75 % en 2004-2005. Notre taux général de recrutement des nouveaux employés de moins de 35 ans, permanents et occasionnels confondus, se situe à 49,08 % pour l'année 2002-2003, soit 825 nouveaux employés de moins de 35 ans sur un total de 1 681 nominations.

Tableau 12 *Nominations totales par groupe d'âge - Période du 1^{er} avril 2002 au 31 mars 2003*

Statut d'emploi	Régulier	Occasionnel	Nominations totales	Moins de 35 ans	35 à 55 ans	Plus de 55 ans
<i>Civils</i>						
Cadres	1	0	1	0	1	0
Professionnels	57	8	65	24	39	2
Personnel de bureau et assimilé	218	161	379	106	259	14
Ouvriers	1	2	3	1	2	0
Techniciens	9	3	12	3	9	0
Étudiants d'été	0	50	50	49	1	0
Stagiaires	0	16	16	16	0	0
Total partiel	286	240	526	199	311	16
<i>Policiers</i>						
Capitaines	6	0	6	0	5	1
Lieutenants	53	0	53	2	46	5
Sergents	117	0	117	20	94	3
Agents	763	0	763	395	344	24
Agents auxiliaires	0	216	216	209	7	0
Total partiel	939	216	1 155	626	496	33
Total	1 225	456	1 681	825	807	49

6.3 L'accès aux documents et la protection des renseignements personnels

Les demandes d'accès à l'information

La responsabilité de traiter les demandes d'accès en vertu de la *Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels* incombe au ministère de la Sécurité publique. Des responsables à la Sûreté du Québec analysent et traitent les demandes d'accès présentées directement par les citoyens à la Sûreté du Québec ou par l'intermédiaire du ministère. Toutefois, lorsque, après analyse, des restrictions légales empêchent la divulgation des informations demandées, en tout ou en partie, les responsables de la Sûreté du Québec acheminent ces demandes au ministère de la Sécurité publique afin qu'il y réponde.

En 2002-2003, 1 355 demandes d'accès aux documents ont été traitées par la Sûreté du Québec. De ce nombre, 889 demandes ont été acheminées au ministère de la Sécurité publique. Le traitement des demandes complétées par les responsables à la Sûreté du Québec est illustré dans le tableau ci-dessous :

Tableau 13 Demandes d'accès à l'information

<i>État de la demande</i>	<i>Résultats 2002-2003</i>	<i>Résultats 2001-2002</i>
Sûreté du Québec		
• Documents communiqués intégralement	307	252
• Transmise à un autre ministère ou organisme	89	76
• Retournée au demandeur pour précision	32	26
• Désistement du demandeur	38	24
Total partiel	466	378
Transmise au responsable du ministère de la Sécurité publique après analyse	889	533
Total partiel	889	533
Total général	1 355	911

Une plainte contre le ministère de la Sécurité publique et visant plus spécifiquement la Sûreté du Québec a été déposée à la Commission d'accès à l'information relativement à la communication de renseignements personnels.

En 2002-2003, plusieurs activités relatives à l'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels et confidentiels (AIPRPC) ont été entreprises :

- La diffusion d'un guide de référence sur l'AIPRPC.
- L'amorce d'une tournée des dix districts pour laquelle des gestionnaires et des enquêteurs ont reçu une formation sur l'AIPRPC. Un district a été visité.
- L'implantation d'une base de données permettant d'assurer le suivi des demandes d'accès, de même que le contrôle des demandes d'accès et des demandes de communication de renseignements personnels (en vertu de l'article 67 de la Loi).
- La diffusion d'une instruction imposant l'analyse de tous les projets de consultation de la Sûreté du Québec.
- L'audit des profils d'accès et de la sécurité d'un fichier de renseignements personnels.
- Tout le personnel ayant accès au Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ) reçoit des consignes quant à la confidentialité des renseignements auxquels il aura accès par ce fichier et quant à l'utilisation de ces derniers aux fins exclusives de l'exercice de ses fonctions. De plus, 1 110 utilisateurs ont reçu une formation relative aux règles sur la confidentialité des renseignements policiers lors de cours portant sur les différentes applications du CRPQ.

- L'exercice d'un rôle conseil en AIPRPC lors du développement de systèmes d'information et de la préparation d'ententes de communication de renseignements personnels entre organismes publics.
- La diffusion d'une procédure auprès des gestionnaires afin d'uniformiser le traitement administratif des demandes d'accès.
- La formation du personnel assigné à l'AIPRPC par des cours, des colloques et des séminaires.
- Une des activités prévues dans l'exercice 2002-2003, la révision des ententes de communication de renseignements personnels entre organismes publics, n'a pas été réalisée et compte parmi les priorités d'action 2003-2004.

6.4 La politique linguistique

La Sûreté du Québec adhère entièrement à l'effort de francisation entrepris par le gouvernement. De fait, elle s'est donné une politique linguistique interne qui s'inscrit dans la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*.

Tous les employés de l'organisme ont accès à la politique linguistique de la Sûreté du Québec, notamment par son intranet. Elle explique la façon dont la *Charte de la langue française* doit être appliquée et intègre de plus la *Politique gouvernementale relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'Administration*, la *Politique d'achat* et la *Politique d'utilisation du français dans les technologies de l'information*.

Un comité permanent relevant du directeur général a été créé pour veiller à l'application de cette politique.

6.5 Les recommandations du vérificateur général du Québec

Le vérificateur général du Québec n'a émis aucune recommandation concernant la Sûreté du Québec en 2002-2003.

Note concernant les statistiques présentées dans cette partie

Les données statistiques présentées dans cette section sont extraites de la base de données *Module d'information policière* (MIP). Créé en 1989, le MIP est alimenté par de nombreux corps de police du Québec. Les données sont présentées à titre informatif seulement. Elles sont produites, sauf exception notée dans le texte, sur la base d'une année financière, soit du 1^{er} avril au 31 mars et régulièrement révisées et corrigées. En conséquence, il est possible que les mêmes données reprises d'une année à l'autre diffèrent.

Pour avoir un portrait statistique de la criminalité au Québec basé sur une année civile, le lecteur est invité à consulter la page Publications ministérielles du site Web du ministère de la Sécurité publique. Par ailleurs, le site de la Société de l'assurance automobile du Québec offre des informations pertinentes, notamment dans son Bilan routier produit annuellement.

Enfin, il faut noter que, dans le cas de corps de police municipaux (CPM) intégrés au cours de l'année 2002-2003, les opérations effectuées sur le territoire de ces CPM avant l'intégration ne sont pas incluses dans les statistiques globales de la Sûreté du Québec. Par exemple, une enquête commencée avant l'intégration du CPM, mais terminée après, sera comptabilisée dans la section « Sur un territoire desservi par un corps de police municipal » et non dans la section « Sur le territoire desservi exclusivement par la Sûreté du Québec ». Les statistiques devraient donc être plus importantes l'année prochaine.

La Sûreté du Québec organise ses activités autour de quatre domaines d'intervention : la gendarmerie, les enquêtes criminelles, les services spécialisés et les mesures d'urgence.

L'ensemble de ces domaines d'intervention est offert par la Sûreté du Québec selon un partage efficient de responsabilités à l'interne. La Sûreté du Québec offre des services spécialisés qui vont au-delà des services offerts par les corps de police municipaux. L'annexe 2 présente les différents services policiers offerts par la Sûreté du Québec selon les niveaux de service définis par la *Loi concernant l'organisation des services policiers*.

Un cinquième domaine d'intervention n'est pas défini par la *Loi concernant l'organisation des services policiers*, mais fait tout de même partie du mandat de la Sûreté du Québec. Il s'agit de la délivrance de différents permis de compétence provinciale et du contrôle des armes à feu, qui est de compétence fédérale.

En raison de l'intégration de 40 corps de police municipaux au cours de l'année et de l'ajout de 1 182 nouveaux policiers, une hausse générale des activités de la Sûreté du Québec peut être observée.

7.1 Les interventions de gendarmerie

La Sûreté du Québec assure diverses activités de gendarmerie dans chacune des villes, municipalités et territoires desservis au Québec. Elle fait de la patrouille 24 heures sur 24 et s'occupe de sécurité routière sur les routes et dans les municipalités desservies. Elle répond aux demandes d'aide des citoyens. Elle surveille des plans d'eau et des sentiers de véhicules tout terrain et de motoneiges. Elle intervient également à la suite d'un délit de fuite ou encore protège une scène de crime. Périodiquement, elle organise des programmes de prévention qu'elle offre à la population en partenariat étroit avec la communauté.

Les services de gendarmerie sont certes les services qui mobilisent le plus grand nombre de policiers de la Sûreté du Québec sur l'ensemble du territoire québécois. En effet, une forte proportion des policiers de l'organisme est affectée à cette fonction.

Le tableau qui suit présente les interventions de gendarmerie sur l'ensemble des territoires desservis en 2002-2003. L'année 2002-2003 fut marquée par une augmentation importante des interventions de gendarmerie. Les statistiques portant sur les interventions relatives aux infractions aux règlements municipaux et aux collisions ont connu la hausse la plus importante en raison de l'intégration de plusieurs corps de police municipaux. Ces intégrations contribuent à l'urbanisation des activités de gendarmerie de la Sûreté du Québec et constituent un changement important dans la nature des activités de l'organisation.

Tableau 14 Interventions de gendarmerie

Catégories	Résultats 2002-2003	Résultats 2001-2002
<i>Sécurité routière</i>		
Constat d'infraction (national)	396 526	373 407
Constat d'infraction (municipal)	64 354	48 681
Avis de vérification mécanique	4 383	3 877
Divers règlements municipaux	19 065	9 204
<i>Code criminel</i>		
Conduite dangereuse	745	696
Capacités affaiblies	10 114	8 641
Délit de fuite et autre (circulation)	6 457	3 779
<i>Collision⁷</i>		
Collision avec blessé(s)	15 642	12 196
Collision mortelle	487	406
Collision avec dommages matériels	60 946	42 906

⁷ Les données 2002-2003 sur les collisions proviennent de la Société de l'assurance automobile du Québec (SAAQ).

7.2 Les interventions d'enquêtes

La Sûreté du Québec effectue des enquêtes criminelles relativement aux six niveaux de service sur l'ensemble du territoire québécois et offre des services supplétifs aux corps de police municipaux. Elle enquête sur des crimes graves et des crimes en série et en réseau à l'échelle nationale. Elle effectue aussi des enquêtes sur des infractions commises par des organisations criminelles au Québec. Elle coordonne d'importantes opérations ayant trait à différentes problématiques nationales en veillant à la gestion et à la diffusion de renseignements criminels.

Tout au long de l'année 2002-2003, la Sûreté du Québec a continué ses activités d'enquête sur les crimes contre la personne, les crimes contre la propriété, les autres crimes et les infractions à certaines lois provinciales et fédérales. Elle a également mené des interventions dans les milieux desservis par un corps de police municipal et poursuivi ses efforts contre la lutte au crime organisé. Ce type d'enquête requiert une expertise de pointe, des analyses poussées de même que des moyens d'enquête très perfectionnés.

Dans la majorité des dossiers d'enquête qui touchent aux crimes en réseau ou au crime organisé, la Sûreté du Québec procède à des évaluations systématiques sur les produits de la criminalité.

Enquêtes sur les crimes graves, en série ou en réseau

En ce qui concerne les enquêtes sur les crimes contre la personne, la Sûreté du Québec a contribué à la résolution de nombreux crimes graves. Parmi ceux-ci, cinq dossiers majeurs ont été reliés à des meurtres particulièrement violents, à des prédateurs sexuels ou à des tueurs en série. Le recours à divers moyens d'enquête, tels que le profilage criminel et les profils génétiques, ont grandement contribué à la résolution de ces crimes, dont un, un meurtre survenu en 1987, a été élucidé grâce à des analyses d'ADN.

Pour ce qui est des enquêtes sur les crimes économiques, la Sûreté du Québec a procédé au démantèlement d'une organisation criminelle opérant un laboratoire de fabrication de fausses cartes de crédit et de faux documents. Cette enquête d'envergure a donné lieu à 15 perquisitions, 6 arrestations ainsi qu'à la saisie de 30 000 cartes de crédit, de faux documents, d'armes à feu et d'appareils de contrefaçon. Ce projet de fraude, dont le potentiel a été évalué à 70 millions de dollars, a donné lieu à la plus importante saisie du genre en Amérique du Nord.

Enquêtes sur le crime organisé

Des dossiers importants, sur lesquels la Sûreté du Québec travaillait en partenariat avec d'autres organisations policières, ont particulièrement marqué le cours de l'année 2002, en permettant le démantèlement d'organisations criminelles à l'origine d'importations massives de stupéfiants, de réseaux de prostitution et d'alambics. Ces dossiers d'enquête ont permis l'arrestation de plus de 100 individus, dont certains sont membres

de groupes de motards criminalisés. Ils ont également mené à des saisies totalisant plus de 15 500 kilogrammes de haschich, 25 000 litres d'alcool⁸, 10 armes à feu et plus de 190 000 dollars en argent.

Statistiques pour 2002-2003

En 2002-2003, 100 276 infractions réelles ont été constatées et ont fait l'objet d'une enquête sur le territoire exclusivement desservi par la Sûreté du Québec. Comparativement à l'année précédente, le nombre d'infractions ayant fait l'objet d'une enquête a augmenté de 37 % et le taux de solution global s'établit à 41,7 %, un recul de 3,3 points de pourcentage comparativement à 2001-2002. Cette augmentation du nombre d'infractions ayant fait l'objet d'une enquête est due en grande partie à l'augmentation des effectifs et du territoire couvert à la suite de la réorganisation des services policiers.

Le tableau 15 présente le nombre d'interventions d'enquêtes pour des infractions au Code criminel sur le territoire desservi exclusivement par la Sûreté du Québec ainsi que sur le territoire desservi par un corps de police municipal.

Tableau 15 Interventions d'enquêtes pour des infractions au Code criminel

	Résultats 2002-2003			Résultats 2001-2002		
	Réelles	Résolues	Taux de solution	Réelles	Résolues	Taux de solution
<i>Sur le territoire desservi exclusivement par la Sûreté du Québec</i>						
Contre la personne ⁹	15 208	12 376	81,4 %	10 155	9 140	90,0 %
Contre la propriété ¹⁰	56 683	9 937	17,5 %	43 29	1 8393	19,4 %
Autres crimes ¹¹	8 017	5 669	70,7 %	5 161	4 241	82,2 %
Total partiel	79 908	27 982	35,0 %	58 607	21 774	37,2 %
<i>Sur le territoire desservi par un corps de police municipal</i>						
Contre la personne ⁹	2 082	2 015	96,8 %	2 557	2 197	85,3 %
Contre la propriété ¹⁰	4 761	2 195	46,1 %	5 079	2 247	44,2 %
Autres crimes ¹¹	1 926	1 647	85,5 %	2 254	2 006	89,0 %
Total partiel	8 769	5 857	66,8 %	9 890	6 450	65,1 %
Total	88 677	33 839	38,2 %	68 497	28 224	41,2 %

* Ce dossier a pris fin le 25 mars 2002. Compte tenu de l'ampleur du projet et du fait que ses conclusions n'ont pu être présentées dans le Rapport annuel de gestion 2001-2002, les résultats de l'enquête sont indiqués au présent rapport.

⁹ Crimes contre la personne : meurtre, tentative de meurtre, infraction d'ordre sexuel, vol qualifié, voie de fait et autres actes de violence.

¹⁰ Crimes contre la propriété : incendie criminel, introduction par effraction, vol d'un véhicule, vol simple, recel, fraude et méfait.

¹¹ Autres crimes : prostitution, jeu, paris et arme offensive et autres.

Le tableau 16 présente les interventions d'enquêtes effectuées pour des infractions découlant d'autres lois.

Tableau 16 Interventions d'enquêtes pour des infractions découlant d'autres lois

	Résultats 2002-2003			Résultats 2001-2002		
	Réelles	Résolues	Taux de solution	Réelles	Résolues	Taux de solution
<i>Sur le territoire desservi par la Sûreté du Québec</i>						
Drogues	6 159	4 136	67,2 %	4 845	3 368	69,5 %
Lois fédérales	178	147	82,6 %	152	126	82,9 %
Lois provinciales (alcool)	555	523	94,2 %	564	517	91,7 %
Autres lois provinciales	337	264	78,3 %	321	386	120,2 %
Conduite dangereuse	496	387	78,0 %	426	350	82,2 %
Capacités affaiblies	8 033	7 557	94,1 %	6 193	5 908	95,4 %
Délits de fuite	4 610	830	18,0 %	2 227	603	27,1 %
Total partiel	20 368	13 844	68,0 %	14 728	11 258	76,4 %
<i>Sur le territoire desservi par un corps de police municipal</i>						
Drogues	1 585	1 385	87,4 %	1 532	1 110	72,4 %
Lois fédérales	19	14	73,7 %	29	17	58,6 %
Lois provinciales (alcool)	46	82	178,2 %	124	131	105,6 %
Autres lois provinciales	79	61	77,2 %	94	94	100,0 %
Conduite dangereuse	249	176	70,7 %	257	201	78,2 %
Capacités affaiblies	2 081	2 048	98,4 %	1 876	1 810	96,5 %
Délits de fuite	1 848	283	15,3 %	1 523	261	17,1 %
Total partiel	5 907	4 049	68,5 %	5 435	3 624	66,7 %
Total	26 275	17 893	68,1 %	20 163	14 882	73,8 %

Note : Puisque le taux de solution indiqué est un simple rapport entre le nombre d'enquêtes résolues pendant une année donnée divisé par le nombre d'enquêtes entreprises pendant la même année, il est possible d'obtenir un taux de solution supérieur à 100 %. Les enquêtes résolues supplémentaires sont dans ce cas des enquêtes entreprises l'année précédente, mais résolues cette année.

Projets et programmes spécifiques visant à contrer des phénomènes criminels

Cisaille

Le programme *Cisaille* vise à réduire la production de marijuana sur le territoire québécois, à enquêter sur les organisations criminelles qui contrôlent les productions ainsi qu'à sensibiliser le public à ce phénomène. Pour ce faire, la Sûreté du Québec utilise de nouveaux moyens de communication, de détection et d'éradication afin d'accroître l'efficacité de ses interventions. Ainsi, de nombreuses plantations ont pu être localisées à l'aide d'outils de télédétection et le nombre de plantations indigènes dans la région du Bas-Saint-Laurent a été grandement affecté grâce à des opérations d'épandage d'herbicides.

Partenaires

- Info-Crime
- Union des producteurs agricoles
- Transport Canada
- Fédération québécoise des clubs de véhicules récréatifs
- Fédération des pourvoyeurs du Québec
- Régie des assurances agricoles
- Certaines Sûretés municipales
- Cégeps
- Locataires de terres provinciales
- Association des pilotes de brousse
- Ministère des Ressources naturelles
- Revues : *Grandes Cultures*, *Terre de chez nous*, *Producteur plus*, *Groupe polygone*

Résultats

Les saisies faites au Québec, qui totalisent 347 970 plants de marijuana et 4 831 kilogrammes de marijuana en vrac, représentent :

- 565 dossiers sur les cultures intérieures;
- 962 dossiers sur les cultures extérieures;
- 84 dossiers sur les cultures hydroponiques;
- 222 dossiers de nature agricole.

Au cours de l'année 2002, plus de 650 personnes ont été accusées dans 455 dossiers.

PIMS

Le Programme d'intervention en milieu scolaire (PIMS), qui a pour but de contrer les drogues, le tabac et la violence dans les écoles, est conforme au Cadre de référence sur la présence policière en milieu scolaire instauré en 1999 par la Table de concertation sur la violence, les jeunes et le milieu scolaire.

Partenaires

- Association des cadres scolaires du Québec
- Association des centres jeunesse du Québec
- Association des CLSC et des CHSLD du Québec
- Association des directeurs de police du Québec
- Association des directeurs généraux des commissions scolaires du Québec
- Centrale de l'enseignement du Québec
- Fédération des comités de parents de la province de Québec
- Fédération des commissions scolaires du Québec
- Fédération québécoise des directeurs et directrices d'établissement d'enseignement
- Ministère de l'Éducation du Québec
- Ministère de la Justice
- Ministère de la Santé et des Services sociaux
- Ministère de la Sécurité publique
- Regroupement des maisons de jeunes du Québec

Résultats

- 9 100 élèves rencontrés;
- 676 arrestations liées au harcèlement, au tabac et à la violence;
- 1 575 arrestations liées aux drogues;
- 823 arrestations liées à d'autres crimes tels que les introductions par effraction, les vols de véhicules, les vols, les recels, les méfaits, les fraudes, les incendies criminels et les bris de probation et d'engagement.

ACCES

Depuis 1995, la Sûreté du Québec participe activement au programme d'Action concertée pour contrer l'économie souterraine (ACCES). De ce fait, elle effectue des inspections systématiques dans les établissements de la province qui détiennent des permis d'alcool en plus d'enquêter sur des réseaux de fabricants et de distributeurs de produits illicites.

Partenaires

- Service de police de la Ville de Montréal (SPVM)
- Gendarmerie royale du Canada (GRC)
- Corps de police municipaux
- Association des directeurs de police du Québec
- Ministère de la Sécurité publique
- Ministère de la Justice
- Ministère du Revenu
- Ministère des Finances
- Société des alcools du Québec
- Régie des alcools, des courses et des jeux

Résultats

Volet alcool

- 4 292 inspections systématiques ont été effectuées dont 14,6 % se sont avérées positives;
- 39 suspensions et 131 révocations de permis;
- 5 062 litres de bière, vin et spiritueux saisis;
- 321 appareils d'amusement enfreignaient les règlements.

Volet tabac

- saisies de 314 cartouches de cigarettes;
- saisies de 214 400 grammes de tabac en vrac.

7.3 Les interventions de mesures d'urgence

La Sûreté du Québec assure le contrôle de foules pacifiques et apporte son assistance lors de sauvetages, de recherches en forêt ou de sinistres. Elle peut également intervenir dans des opérations impliquant des personnes armées et barricadées et dans le contrôle de foules où il y a un risque d'agitation ou un risque élevé de débordement ou d'émeute. Enfin, elle effectue des interventions hélicoptérées et coordonne des opérations en situations d'urgence, de désordre social d'envergure nationale.

Tableau 17 Interventions de mesures d'urgence¹²

Catégorie	Résultats	Résultats
	Année civile 2002	Année civile 2001
Manifestations	272	90
Recherches de personnes disparues	335	298
Missions hélicoptérées	463	536
Utilisations du poste de commande mobile	76	74
Total	1 146	998

7.4 Les interventions techniques spécialisées

La Sûreté du Québec offre des services spécialisés, notamment la recherche d'empreintes, la prise de photographies sur une scène de crime, la localisation d'individus, le recours à des techniciens spécialisés en alcootests et en scènes de crime, la surveillance et l'écoute électronique, la protection de témoins, la polygraphie, le désamorçage de bombes et la manipulation d'explosifs, la protection des personnalités et le renseignement de sécurité. Ces services peuvent être rendus lors d'enquêtes criminelles menées par la Sûreté du Québec ou offerts à des corps de police municipaux.

¹² Les systèmes d'information en place ne permettent pas d'obtenir ces données par année financière. Elles sont donc présentées par année civile.

Tableau 18 Interventions techniques spécialisées¹²

Nature	Résultats / Année civile 2002			Résultats / Année civile 2001		
	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	Total	Corps de police municipaux	Sûreté du Québec	Total
Polygraphie	156	148	304	97	125	222
Hypnose	6	10	16	2	4	6
Analyse de déclaration	135	102	237	57	80	137
Groupe d'intervention	28	255	283	28	339	367
Groupe tactique d'intervention	12	30	42	9	19	28
Scène de crime (interventions)	3 458	4 901	8 359	5 029	4 991	10 020
Empreintes digitales (traitement de fiches)	21 013	21 898	42 911	25 387	23 325	48 712
Empreintes digitales (recherches – empreintes latentes) ¹³	N/D	N/D	33 272	N/D	N/D	28 637
Photographies signalétiques (alimentation de fiches) ¹³	N/D	N/D	41 734	N/D	N/D	33 965
Technicien en explosifs	103	701	804	202	688	890
Plongeur	45	196	241	28	155	183
Équipe nautique	1	463	464	55	474	529
Équipe cynophile	97	409	506	112	541	653

7.5 Les interventions de contrôle des armes à feu

Selon la *Loi sur les armes à feu* (LAF), la Sûreté du Québec a la responsabilité de traiter les demandes de permis d'armes à feu, les cessions d'armes à feu, les autorisations de port et de transport d'armes à feu, et autres tâches connexes, sur l'ensemble du territoire québécois. Elle gère également la délivrance de permis d'agents d'investigation ou de sécurité ainsi que divers permis relatifs aux explosifs.

La Sûreté du Québec estime à 535 000 le nombre de propriétaires d'armes à feu au Québec. En tenant compte des 505 512 permis valides émis depuis 1998 et des demandes en cours de traitement, le taux de conformité de la population québécoise à la LAF est de l'ordre de 97 %.

¹³ Les systèmes d'information en place ne permettent pas de discerner entre les recherches d'empreintes latentes et les alimentations de fiches signalétiques effectuées dans le cadre d'enquêtes sous la responsabilité de la Sûreté du Québec et des recherches effectuées pour des corps de police municipaux.

En matière de sécurité publique, soulignons qu'un suivi continu du comportement des propriétaires d'armes à feu est effectué selon les événements inscrits au Centre d'information de la police canadienne. À la suite d'analyses de dossiers ou de vérifications de comportement, 367 permis d'armes à feu ont été révoqués et 688 demandes de permis ont été refusées. De plus, 6 953 armes à feu ont été récupérées pour être détruites.

Tableau 19 *Permis d'armes à feu, d'explosifs et d'agent d'investigation ou de sécurité*

<i>Catégories</i>	<i>Résultats 2002-2003</i>	<i>Résultats 2001-2002</i>
<i>Permis d'armes à feu</i>		
<i>Permis d'armes à feu pour les particuliers :</i>		
• Demandes reçues	28 497	23 728
• Permis émis ¹⁴	64 502	268 906
• Permis refusés ou révoqués	1 055	768
<i>Permis d'armes à feu pour les entreprises :</i>		
• Demandes reçues	968	1 012
• Permis émis	965	988
• Permis refusés ou révoqués	25	24
Cessions d'armes à feu	62 664	46 738
Armes à feu récupérées	6 953	8 731
<i>Agent d'investigation ou de sécurité</i>		
• Permis émis	23 705	21 387
• Permis refusés ou révoqués	30	30
• Enquêtes relatives à un agent de sécurité	170	75
• Enquêtes relatives à une agence	9	6
• Enquêtes à la suite d'une plainte	20	30
<i>Explosifs</i>		
• Permis généraux émis	2 113	2 302
• Permis refusés ou révoqués	47	24
• Permis de dépôt	743	749
• Permis de vente	1	6
• Permis de transport	360	279
• Enquêtes à la suite d'une plainte	25	20

¹⁴ Note : Le nombre de permis émis est supérieur au nombre de demandes reçues en raison du rattrapage dans le traitement des demandes des années antérieures.

7.6 Les enquêtes internes

La Sûreté du Québec s'assure que les règles régissant le travail et le comportement des employés de l'organisation, et plus particulièrement des policiers, soient respectées. Cette responsabilité varie selon les secteurs d'activité et peut aller de la gestion du processus, à la conduite de l'enquête ou encore consister simplement en un suivi administratif des dossiers conduits par d'autres organismes.

Selon qu'une plainte porte sur un manquement de nature disciplinaire, déontologique ou criminelle de la part d'un policier, un processus distinct de traitement est appliqué. Le tableau 20 décrit le rôle de la Direction des affaires internes à cet égard.

Tableau 20 Responsabilité de la Sûreté du Québec en matière de traitement des plaintes envers un policier

Secteur	Responsabilité de la Sûreté du Québec		
	Enquête et gestion du processus	Enquête	Suivi administratif des dossiers
Discipline : manquement d'un policier dans sa relation d'emploi avec la Sûreté du Québec	X	X	X
Déontologie : manquement d'un policier en devoir dans sa relation avec les citoyens			X
Criminel : manquement de nature criminelle d'un employé de la Sûreté du Québec		X	X
Poursuites civiles : poursuites contre la Sûreté du Québec ou l'un de ses employés			X

Le tableau 21 fait état du nombre de plaintes déposées en 2002-2003 et du nombre de policiers visés. Il peut y avoir plus d'un policier dans un dossier donné.

Tableau 21 Nombre de plaintes déposées et nombre de policiers visés en 2002-2003

Secteur	Dossiers	Policiers
Discipline ¹⁵	102	125
Déontologie	325	415
Criminel (employés civils et policiers de la Sûreté du Québec)	126	168

¹⁵ Ce nombre exclut les dossiers ne comportant qu'un avertissement imposé en vertu de l'article 89 du Règlement sur la déontologie et la discipline des membres de la Sûreté du Québec.

Puisque le traitement de ces dossiers se prolonge généralement pendant plusieurs années, il est impossible de rendre compte immédiatement des décisions prises à l'endroit de ces policiers. Le tableau 22 présente toutefois les données disponibles pour les dernières années civiles où un nombre significatif de décisions ont été rendues envers les policiers de la Sûreté du Québec.

Tableau 22 *Décisions rendues en réponse à des plaintes envers des policiers de la Sûreté du Québec*

Décisions	Discipline Moyenne annuelle (3 ans : de 1998 à 2000)	Déontologie Moyenne annuelle (3 ans : de 1998 à 2000)	Criminel ¹⁶ Moyenne annuelle (2 ans : 2000 et 2001) ¹⁷
Dossiers ouverts	97	229	91
Policiers visés par les plaintes	130	348	112
Policiers cités/accusés	70	33	16 ¹⁸
Décisions rendues :			
- Policiers coupables	35	12	7
- Policiers non coupables - perte de juridiction	20	17	4
- Policiers visés par décisions non rendues	15	4	4

Le bilan annuel des affaires internes est produit et transmis annuellement au ministre de la Sécurité publique et au Conseil de surveillance des activités de la Sûreté du Québec conformément à l'article 264 de la *Loi sur la police*. Tous les bilans sont disponibles sur le site Web de la Sûreté du Québec.

¹⁶ Le secteur criminel peut aussi viser des employés civils de la Sûreté du Québec.

¹⁷ Données antérieures non disponibles.

¹⁸ Pour un de ces policiers cités/accusés, l'accusation a fait l'objet d'un traitement non judiciaire. On ne le retrouve donc pas dans les décisions sur l'accusation.

PRINCIPALES LOIS DONT L'APPLICATION RELÈVE EN TOUT OU EN PARTIE DE LA SÛRETÉ DU QUÉBEC

ANNEXE I

A

- Accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (Loi sur l') (L.R.Q., c. A-2.1)
- Administration des biens saisis (Loi sur l') (L.C., 1993, c. 37)
- Agences d'investigation ou de sécurité (Loi sur les) (L.R.Q., c. A-8)
- Aliments et drogues (Loi sur les) (L.R.C., c. F-27)
- Antiterroriste (Loi) (L.C., 2001, c. 41)
- Armes à feu (Loi sur les) (L.C., 1995, c. 39)
- Assurance automobile (Loi sur l') (L.R.Q., c. A-25)

C

- Casier judiciaire (Loi sur le) (L.R.C., c. C-47)
- Code de la sécurité routière (dispositions relatives à la circulation routière) (L.R.Q., c. C-24.2)
- Crime organisé et application de la loi et d'autres lois en conséquence (Loi sur le) (Loi modifiant le Code criminel) (L.C., 2001, c. 32)

D

- Dépôts et consignation (Loi sur les) (L.Q., c. D-5)
- Défense nationale (Loi sur la) (L.R.Q., 1985, c. N-5)
- Divulgarion de renseignements confidentiels en vue d'assurer la protection des personnes (Loi modifiant diverses dispositions législatives eu égard à la) (L.C., 2001, c. C-78)
- Drogues et autres substances (Loi réglementant certaines) (L.C., 1996, c. 19)
- Droits de la personne (Loi canadienne sur les) (L.R., 1985, c. H-6)

E

- Explosifs (Loi sur les) (L.R.C., c. E-17)

I

- Identification des criminels (Loi sur l') (L.R.C., 1985, c. I-1)
- Identification par les empreintes génétiques (Loi sur l') (L.C., 1998, c. 37)
- Indiens (Loi sur les) (L.R.C., 1985, c. I-5)
- Infractions en matière de boissons alcooliques (Loi sur les) (L.R., 1985, c. S-7)
- Infractions en matière de sécurité (Loi sur les) (L.R., 1985, c. S-7)

L

- Loteries, les concours publicitaires et les appareils d'amusement (Loi sur les) (L.R.Q., L-6)

M

- Marine marchande du Canada (Loi sur la) (L.R.C., c. S-9)
- Ministère de la Sécurité publique (Loi sur le) (L.R.Q., c. M-19.3)
- Ministère des Finances (Loi sur le) (L.R.Q., c. M-24.01)
- Ministère du Revenu (Loi sur le) (L.R.Q., c. M-31)
- Mise en œuvre de la convention sur les armes biologiques ou à toxines (Loi de) (L.C., 1995, c. 25)

O

- Organisation des services policiers (Loi concernant l') (L.Q., 2001, c. 19)
- Organisation territoriale municipale (Loi sur l') (L.Q., c. O-9)

P

- Permis d'alcool (Loi sur les) (L.R.Q., c. P-9.1)
- Police (Loi sur la) (L.Q., 2000, c. 12)
- Preuve au Canada (Loi sur la) (L.R.C., 1985, c. C-5)
- Programme d'utilisation d'antidémarrageurs avec éthylomètre (Loi modifiant le Code criminel) (L.C., 2001, c. 37)

R

- Recherche des causes et des circonstances de décès (Loi sur la) (L.Q., c. R-0.2)

- Recyclage des produits de la criminalité (Loi sur le) (L.C., 2001, c. 12)

S

- Sécurité publique (Loi sur la) (L.R.C., c. C-17)
- Sécurité routière (Code de la) (L.R.Q., c. C-24.2)
- Service canadien du renseignement de sécurité (Loi sur le) (L.R., 1985, c. C-23)
- Société des alcools du Québec (Loi sur la) (L.R.Q., c. S-13)
- Système correctionnel et la mise en liberté sous condition (Loi sur le) (L.C., 1992, c. 20)
- Système de justice pénale pour les adolescents (Loi sur le) (L.C., 2002, c. 1)

V

- Véhicules hors route (Loi sur les) (L.Q., c. V-1.2)

Cette liste est produite à titre informatif seulement.

SERVICES POLICIERS OFFERTS PAR LA SÛRETÉ DU QUÉBEC SELON LES NIVEAUX ÉTABLIS

NIVEAU 1 de service :

SERVICES GÉNÉRAUX

Services généraux de base offerts à toutes les municipalités de moins de 100 000 habitants¹⁹ et aux municipalités qui ont conclu une entente de services.

Gendarmerie

- Patrouille 24 heures
- Réponse et prise en charge à toute demande d'aide d'un citoyen
- Sécurité routière
- Application de la Loi sur les véhicules hors route et surveillance des sentiers de véhicules tout terrain et de motoneiges
- Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau à l'exception du fleuve Saint-Laurent
- Escorte de véhicules hors normes
- Transport de prévenus
- Délit de fuite
- Programmes de prévention
- Protection d'une scène de crime
- Contrôle de périmètre et validation préliminaire lors d'une prise d'otage ou pour un tireur embusqué

Enquêtes

- Enlèvement
- Agression sexuelle
- Voies de fait toutes catégories
- Vol qualifié
- Accident de véhicule
- Capacité de conduite affaiblie
- Conduite dangereuse
- Introduction par effraction
- Incendie
- Vol de véhicules
- Production, trafic et possession de drogues illicites au niveau local ou de rue
- Maison de débauche et prostitution de rue
- Fraude par chèque, carte de crédit ou de débit
- Escroquerie, faux semblant, fausse déclaration
- Vol simple et recel
- Biens infractionnels
- Accident de véhicule moteur
- Méfait
- Conduite dangereuse
- Capacité de conduite affaiblie
- Enquête relative à des incidents tels que : décès (dont la noyade ou le suicide), disparition et fugue.

Services de soutien

- Analyse de la criminalité
- Recherche d'empreintes par poudrage et photographie sur une scène de crime
- Renseignement criminel relatif à des personnes, des groupes ou des phénomènes situés sur leur territoire et contrôle des personnes sources afférentes
- Contribution systématique au Système d'analyse des liens sur la violence associée aux crimes (SALVAC) et au Service de renseignement criminel du Québec (SRCQ)
- Détention
- Garde des pièces à conviction
- Liaison judiciaire
- Prélèvement d'ADN
- Gestion des mandats et localisation d'individus
- Gestion des dossiers de police
- Affaires publiques
- Alimentation et interrogation du Centre de renseignements policiers du Québec (CRPQ)
- Affaires internes
- Télécommunications
- Moniteur pour l'utilisation d'équipements et de la force
- Technicien qualifié d'alcootest

Mesures d'urgence

- Contrôle de foule pacifique
- Assistance policière lors de sauvetage
- Assistance policière lors de recherche en forêt
- Assistance policière lors de sinistre

¹⁹ À l'exception des municipalités faisant partie d'une communauté métropolitaine ou d'une région métropolitaine de recensement qui doivent fournir, au minimum, des services de niveau 2.

NIVEAU 2,3,4 et 5 :**Services du niveau 1 plus LES SERVICES SPÉCIALISÉS suivants :**

Enquêtes	Mesures d'urgence	Services de soutien	Niveau 2
• Meurtre intra-familial • Négligence criminelle ayant causé la mort • Tentative de meurtre • Agression sexuelle grave ou armée • Accident de travail mortel • Vol qualifié dans les institutions financières et les transporteurs d'argent • Crime relié aux gangs de rue • Incendie mortel ou avec blessé • Incendies en série • Incendie majeur d'édifices commerciaux et industriels • Fraude commerciale et immobilière • Loterie illégale • Production, trafic et possession de drogues illicites visant les fournisseurs des revendeurs locaux ou de rue • Vol de cargaison • Vol de véhicules en réseau	• Intervention impliquant des personnes armées barricadées sans coup de feu et sans otage • Contrôle de foule avec risques d'agitation	• Groupe d'intervention impliquant une personne barricadée ou lors d'une perquisition et arrestation à risque • Infiltration visant le 1^{er} niveau de la hiérarchie criminelle • Technicien en scène de crime et en identité judiciaire • Technicien en scène d'incendie • Reconstitutionniste en enquête collision • Identification des numéros de série des véhicules	100 000 à 199 999 habitants
Enquêtes	Mesures d'urgence	Services de soutien	Niveau 3
• Meurtre • Infanticide • Enlèvement avec évidence de risques pour la vie • Extorsion • Accident d'aéronef mortel • Produits de la criminalité • Production, trafic et possession de drogues illicites visant les niveaux supérieurs de fournisseurs • Gangstérisme pour les délits relevant de son niveau de service • Pornographie juvénile • Décès à l'occasion d'une intervention d'un autre service de police sur l'ensemble du territoire du Québec	• Mêmes services que le niveau 2	• Filature • Extraction de banque de données informatiques • Infiltration visant le 2^e niveau de hiérarchie criminelle • Juriscomptabilité • Analyse de déclaration pure • Support aux interrogatoires vidéo • Équipe cynophile en matière de drogue, protection et pistage	200 000 à 499 999 habitants Le niveau 3 comprend, en sus des services énumérés au niveau 2, les services ci-contre.

Niveau 4

500 000 à
999 999 habitants

Le niveau 4 comprend, en
sus des services énumérés
au niveau 3, les services
suivants :

Enquêtes

- En interrelation avec la Sûreté du Québec, toute infraction commise par des organisations criminelles opérant minimalement à l'échelle du Québec

Mesures d'urgence

- Contrôle de foule avec risque élevé d'agitation, de débordement et d'émeute, en partenariat avec la Sûreté du Québec

Services de soutien

- Protection des témoins
- Contrôle de témoins repentis
- Surveillance électronique

Niveau 5

1 000 000 habitants
et plus

Le niveau 5 comprend, en
sus des services énumérés
au niveau 4, les services
suivants :

Enquêtes

- Gestion d'événements terroristes
- Importation de drogues au Québec
- Trafic d'armes
- Méfait ou vol de données informatiques
- Enlèvement extra-provincial
- Vente pyramidale
- Gageure, bookmaking

Mesures d'urgence

- Intervention hélicoptère
- Contrôle de foule avec risque élevé d'agitation, de débordement et d'émeute
- Intervention lors d'une prise d'otage ou impliquant des personnes barricadées et armées avec coup de feu

Services de soutien

- Plongée sous-marine
- Désamorçage et manipulation des explosifs impliquant le recours aux techniciens d'explosifs
- Infiltration des plus hautes sphères de la hiérarchie criminelle
- Groupe tactique d'intervention
- Polygraphie et hypnose
- Équipe cynophile en matière d'explosifs
- Portraitiste
- Renseignement de sécurité opérationnelle

Gendarmerie

- Sécurité nautique à l'égard des plaisanciers circulant sur un plan d'eau incluant le fleuve Saint-Laurent
- Surveillance aérienne

NIVEAU 6 :**Services des niveaux 1 à 5 plus LES SERVICES NATIONAUX suivants :****Enquêtes**

- Phénomènes criminels hors du commun
- Meurtre et agression commis par des prédateurs
- Coordination policière de la lutte contre le crime organisé
- Crime touchant les revenus de l'État, sa sécurité ou son intégrité
- Incendies en série sur une base interrégionale
- Vol de véhicules ayant des ramifications interrégionales, provinciales et hors province
- Corruption de fonctionnaire judiciaire, gouvernemental ou municipal
- Malversation
- Fraude ayant des ramifications interrégionales, provinciales et hors province
- Transaction mobilière frauduleuse
- Crime à l'intérieur des établissements de détention provinciaux et fédéraux
- Cybersurveillance
- Entraide judiciaire internationale

Mesures d'urgence

- Coordination du rétablissement et du maintien de l'ordre lors de situations d'urgence ou de désordre social d'envergure provinciale

Services nationaux

- Protection des personnalités internationales
- Protection de l'Assemblée nationale
- Enquête et renseignement de sécurité d'État
- Atteinte à la sécurité et à l'intégrité des réseaux informatiques du gouvernement
- Coordination SALVAC
- Behaviorisme ou profileur criminel
- Identité judiciaire spécialisée
- Banque centrale d'empreintes digitales
- Liaison avec Interpol
- Gestion du Centre de renseignements policiers du Québec
- Unité d'urgence permanente

Grand quartier général

1701, rue Parthenais, Montréal (Québec) H2K 3S7
Renseignements : (514) 310-4141
Télécopieur : (514) 598-4917

District 1

Bas-Saint-Laurent – Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine
393, rue Vanier, Rimouski (Québec) G5L 8X1
Renseignements : (418) 723-1122
Télécopieur : (418) 722-7035

Postes (17) : MRC de la Matapédia, MRC de Matane, MRC de Rimouski-Neigette, MRC de la Mitis, MRC de Témiscouata, MRC de Rivière-du-Loup, MRC de Kamouraska, MRC des Basques, MRC de La Côte-de-Gaspé (poste principal et poste auxiliaire), MRC d'Avignon et Bonaventure (principal, auxiliaire d'Avignon et auxiliaire Bonaventure), MRC du Rocher-Percé, MRC de la Haute-Gaspésie, Îles-de-la-Madeleine et poste autoroutier de Rivière-du-Loup

District 2

Saguenay – Lac-Saint-Jean
1110, rue des Roitelets, Chicoutimi (Québec) G7H 6N3
Renseignements : (418) 549-9266
Télécopieur : (418) 549-4484

Postes (6) : MRC de Lac-Saint-Jean-Est, MRC du Fjord-du-Saguenay, MRC de Maria-Chapdelaine, MRC du Domaine-du-Roy (poste principal et poste auxiliaire) et Chapais-Chibougamau

District 3

Capitale-Nationale
5005, boulevard Pierre-Bertrand, Québec (Québec) G1K 7W2
Renseignements : (418) 623-6262
Télécopieur : (418) 623-6533

Postes (18) : MRC de Charlevoix, MRC de Charlevoix-Est, MRC de Portneuf (principal et auxiliaire), MRC de la Côte-de-Beaupré, MRC de l'Île d'Orléans, MRC de l'Islet, MRC de Lotbinière, MRC de Montmagny, MRC des Etchemins, MRC de Beauce-Sartigan, MRC de Robert-Cliche, MRC de Bellechasse, MRC de la Nouvelle-Beauce, MRC de l'Amiante, MRC de la Jacques-Cartier, postes autoroutiers de Québec et de Chaudière-Appalaches.

District 4**Mauricie – Centre-du-Québec**

950, rue Tousignant, Cap-de-la-Madeleine (Québec) G8V 1S2

Renseignements : (819) 379-7311

Télécopieur : (819) 379-7609

Postes (13) : MRC d'Arthabaska, MRC de l'Érable, MRC de Bécancour, MRC de Drummond, MRC du Haut-Saint-Maurice, MRC de Maskinongé (principal et auxiliaire), MRC de Nicolet-Yamaska, MRC des Chenaux, MRC de Mékinac, Shawinigan, postes autoroutiers de la Mauricie et du Centre-du-Québec

District 5**Estrie**

40, rue Don-Bosco Sud, Sherbrooke (Québec) J1L 1W4

Renseignements : (819) 564-1212

Télécopieur : (819) 572-6083

Postes (9) : MRC de Coaticook, MRC de Memphrémagog, MRC du Haut-Saint-François, MRC Brome-Missisquoi, MRC de la Haute-Yamaska, MRC du Granit, MRC du Val Saint-François, MRC d'Asbestos et poste autoroutier de l'Estrie

District 6**Montréal – Laval – Laurentides – Lanaudière**

2085, boulevard Sainte-Marie, Mascouche (Québec) J7L 3Y1

Renseignements : (450) 474-7623

Télécopieur : (450) 474-7686

Postes (14) : MRC d'Argenteuil, MRC des Laurentides, MRC de Deux-Montagnes, MRC des Pays-d'en-Haut, MRC d'Autray (principal et auxiliaire), MRC de Montcalm, MRC de Matawinie (principal, auxiliaire et secondaire), postes autoroutiers de Montréal, de Laval, des Laurentides et de Lanaudière

District 7**Outaouais**

85, rue Jean-Proulx, Hull (Québec) J8Z 1W2

Renseignements : (819) 770-9111

Télécopieur : (819) 779-6216

Postes (6) : MRC de Pontiac, MRC de la Vallée-de-la-Gatineau, MRC d'Antoine-Labelle, MRC de Papineau, Buckingham et poste autoroutier de l'Outaouais

District 8

Abitibi-Témiscamingue – Nord-du-Québec
205, boulevard Rideau, Rouyn-Noranda (Québec) J9X 5R8
Renseignements : (819) 764-3202
Télécopieur : (819) 762-7898

Postes (11) : MRC d'Abitibi, MRC d'Abitibi-Ouest, MRC de la Vallée-de-l'Or (principal et auxiliaire), MRC de Témiscamingue (principal et auxiliaire), Rouyn-Noranda, Matagami, Radisson, Lebel-sur-Quévillon et Kuujuaq

District 9

Côte-Nord
20, boulevard Comeau, Baie-Comeau (Québec) G4Z 3A8
Renseignements : (418) 296-2324
Télécopieur : (418) 296-1611

Postes (9) : MRC de Manicouagan, MRC de La Haute-Côte-Nord (principal et auxiliaire), MRC de Minganie, MRC de Sept-Rivières (principal et auxiliaire), MRC de Caniapiscau (principal et auxiliaire) et Côte-Nord-du-Golfe-Saint-Laurent

District 10

Montréal
1250, rue Nobel, Boucherville (Québec) J4B 5K1
Renseignements : (450) 641-9455
Télécopieur : (450) 641-6775

Postes (16) : MRC de Roussillon, MRC de la Vallée-du-Richelieu, MRC de Vaudreuil-Soulanges (Est et Ouest), MRC du Haut-Saint-Laurent, MRC du Haut-Richelieu, MRC de Rouville, MRC des Maskoutains (Est et Ouest), MRC d'Acton, MRC des Jardins-de-Napierville, MRC du Bas-Richelieu, MRC de Beauharnois-Salaberry, postes autoroutiers de Montréal Est, de Montréal Ouest et de Cartier-Champlain

Ce rapport est produit par la Sûreté du Québec.

Pour commentaires ou renseignements, veuillez vous adresser à la :

Sûreté du Québec
Direction des communications
1701, rue Parthenais
Montréal (Québec)
H2K 3S7
Téléphone : (514) 596-3525
Télécopieur : (514) 598-4917

La Sûreté du Québec a son site Web.

Vous y trouverez son plan stratégique, ses rapports d'activité, des bilans, des statistiques, des communiqués de presse et de nombreuses autres informations.

www.surete.qc.ca

*Dans cette publication, le genre masculin désigne
aussi bien les femmes que les hommes, sans discrimination,
et est utilisé uniquement dans le but d'alléger le texte.*

Dépôt légal – 2003

Bibliothèque nationale du Québec, 2003
ISBN : 2-550-41426-8

